

Entre oïl et oc, 28 traits linguistiques observés à La Celle-Dunoise (Creuse) au centre du Croissant marchois

Vienne – Charente – Haute-Vienne – Creuse – Indre – Cher – Allier – Puy-de-Dôme



Décembre

2021

Jean-Michel Monnet-Quelet / Etudes marchoises

site internet : <http://lemarchois.free.fr> - courriel : les.etudes.marchoises@gmail.com

Articles à lire sur <https://independent.academia.edu/JeanMichelMonnetQuelet>

Tout comme Crozant¹, La Celle-Dunoise fait partie du canton de Dun-le-Palestel. Louis Lacroq fut président de la Société des sciences de la Creuse et il publia entre 1921 et 1926 une monographie de cette commune. Il décrit en 1925 le marchois qui y est parlé : « *notre patois n'a aucunement l'accentuation méridionale ; on le prononce comme en français en mettant l'accent tonique sur les mêmes syllabes et on y mêle beaucoup de mots français sans modifications. La nasalisation de certains sons est très marquée* »². Nous allons rapidement reprendre les trois caractéristiques soulignées par Louis Lacroq, à savoir :

1. l'accent tonique et la prononciation
2. la nasalisation marquée

NB : le vocabulaire sera étudié plus loin au point 28.

En préambule, quelques expressions marchoises employées à La Celle-Dunoise :



carte extraite du journal *La Montagne* de juin 2021

- Etre prétentieux :



Petar plus haut qu'on a le cul

/peuta pu o k'on a l'tchou/ Fr. « « péter plus haut qu'on a le cul » ».

- Etre franc :

Y n'seis pas porte de darrier !



/i n'sé pa port' de daryé/ Fr. « Je ne suis pas porte de derrière (je ne suis pas hypocrite) ».

- Tourner dans tous les sens :



Co tourne de bise en galerne

/ko torn' de biz' an galèrn'/ Fr. « « ça tourne de bise en galerne » en parlant du vent.

1. L'accent tonique

La langue française actuelle et les parlers d'oïl sont particuliers en ce qu'ils suivent un rythme oxytonique (accent tonique posé sur la dernière syllabe) ce qui les différencie du latin et des autres langues romanes dont l'occitan. En effet, tous les parlers d'oc, possèdent un accent tonique posé sur l'avant-dernière syllabe (mots paroxytons), accent tonique qui contribue à l'unité occitane revendiquée par les mouvements qui promeuvent cette langue.

¹ Jean-Michel Monnet-Quelet, *Etude de la langue parlée à Crozant (Creuse) au centre du Croissant marchois*, sept. 2021

² Louis Lacroq, *Monographie de la commune de La Celle-Dunoise* in Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, 1925, p. 293

Né à Chalus en Haute-Vienne limousine, Maurice Robert fut pendant de nombreuses années le directeur d'*Ethnologia*, revue d'ethnologie et d'ethno-écologie des pays occitans. Cet ancien ethnologue du CNRS qui a enseigné, entre autre, à l'université de Limoges, est un spécialiste de la société rurale et artisanale limousine. Il note que le dialecte limousin fait « porter l'accentuation sur l'avant-dernière syllabe : lo deifardo, s'esvenlar, lo guinhado »³.

Joseph Palermo fut professeur de langues romanes (Université du Connecticut) avant de décéder en 2003. Il présente une communication lors du VIe Congrès international de Langue et littérature d'oc et d'études francoprovençales à Montpellier (25-30 août 1970) et établit le constat de la présence en France de deux langues romanes⁴. Pour lui, il est évident que le rythme gallo-roman fut remplacé au nord de la Loire par un rythme nouveau dit « oxyton » ou « franco-roman » et qu'il fut dévastateur pour les structures linguistiques gallo-romanes généralement conservées par l'occitan. « *Le nouveau rythme, apport primordial des envahisseurs francs et que nous appellerons donc le rythme franco-roman, diffère du rythme gallo-roman comme celui-ci diffère du rythme italo-roman, c'est-à-dire, par un surcroît d'intensité de l'accent primaire. Il repose d'ailleurs sur un accent tellement fort qu'il aboutit à créer un système linguistique unique parmi les langues d'origine latine, système formé et dirigé sûrement par le principe de l'oxytonisme* »⁵.

Une enquête fut conduite entre 2004 et 2005 par l'Institut d'études occitanes de Limoges dans le pays de Guéret (Creuse, au centre du Croissant marchois) et La Celle-Dunoise en fait partie. Parmi les phénomènes qui caractérisent le marchois et qui le distinguent des dialectes nord-occitans (limousin et auvergnat), il y a justement la disparition des paroxytons (oc) au profit des oxytons (oïl)⁶.

Henri Guiter fut docteur ès Lettres et jusqu'en 1978 titulaire de la chaire de linguistique romane de l'Université de Montpellier. Promoteur de la langue catalane et Majoral du Félibrige, il a toujours manifesté son engagement en faveur de l'occitan. Cet universitaire explique après étudié les atlas linguistiques régionaux que les points situés dans le Croissant marchois « *se caractérisent par leur oxytonisme face à leur voisins méridionaux (...)* »⁷.

NB : la règle de l'accent tonique en occitan limousin pour « les mots terminés par une voyelle » c'est que « l'avant-dernière syllabe est tonique »⁸.

L'exemple le plus souvent cité pour illustrer le rythme oxytonique c'est la présence du E muet final à la fin de substantifs masculin et féminins, de verbes conjugués, d'adjectifs, d'articles, etc., en français et en marchois :

L'hale de mars rouffe, co dale...



/l'al' de mar rouf', ko dal'/ Fr. « *Le vent de mars souffle fort, ça dessèche* ».

- ✓ L'article défini *le* connaît une élision devant le H muet qui précède le A pour donner *l'*.
- ✓ Le E final du substantif masculin *hale* est muet.
- ✓ Il en va de même pour les verbes conjugués au présent de l'indicatif (*rouffe, dale*).

L'occitaniste limousin Yves Lavalade écrit que l'accent (« *la chanson* ») est l'une des lois les plus importantes d'une langue et il précise que « *le rythme accentuel de la langue est le souffle, l'haleine qui anime sa chair* »⁹. Rien d'étonnant à ce qu'il classe l'occitan parmi « *les langues des pays où "ça chante"* ».

Charles de Tourtoulon écrivait déjà au XIXe siècle que « *quelques auteurs à marquer la limite de la langue d'oc au point où cesse l'accent méridional* ».

« *L'accent est l'âme du discours, il lui donne le sentiment et la vérité* » a écrit en 1762 Jean-Jacques Rousseau dans *Emile ou de l'éducation* : l'accent tonique marchois est-il identique à celui de l'occitan, qu'il soit limousin, auvergnat ou languedocien ? A l'évidence, non. Le marchois marque sa singularité et se rapproche sur ce point de la langue d'oïl.

2. Les voyelles nasales

La nasalisation de voyelles devant N ou M est un des traits qui caractérisent le plus le français par rapport aux autres langues romanes. Globalement, il y a quatre voyelles nasales souvent illustrées par

³ Maurice Robert, *Parler et écrire le limousin* in Ethnologia, revue d'ethnologie et d'ethno-écologie des pays occitans, 1977

⁴ Joseph Palermo, *Rythme occitan et rythme oxyton : clé de la scission gallo-romane* in Revue de linguistique romane, 1971

⁵ Joseph Palermo, *Rythme occitan et rythme oxyton : clé de la scission gallo-romane* in Revue de linguistique romane, 1971, p. 43

⁶ Langue & mémoire du pays de Guéret, 2007, p. 98

⁷ Henri Guiter, *Sur l'Atlas linguistique de l'Auvergne et du Limousin*, Revue de linguistique romane N° 217-218, 1991, p. 111 cité par Stephan Mietzke in *Isoglossenverschiebungen im Croissant*, 2000, p. 286

⁸ Yves Lavalade, Piare Vinhau, *Parlam l'occitan dau Lemosin*, <http://www.parlam-lemosin.net/index.htm>, 2013, leçon 1

⁹ Yves Lavalade, *L'accentuation occitane (haut-limousin)*, 1986, p. 2

cette phrase : *un [œ] bon [ɔ̃] vin [ɛ̃] blanc [ɑ̃]*. Le français central ne connaît de nos jours que trois voyelles nasales : [ɛ̃] comme dans « timbre, chien, un », [ɑ̃] comme dans « framboise, prendre, quarante » et [ɔ̃] comme dans « long, onze, nombre ».

En marchois, « *les finales nasales sont généralement prononcées comme en dialecte d'oïl* »¹⁰. A La Celle-Dunoise, on remarque le « *traitement français des nasales* »¹¹ avec des voyelles qui sont nasalisées comme en français :

Sourd comme un gueurlaud, gourmand comme une auche...



Feignant comme une adoye !

/sou' keum' in gueurlo, gourman keum' u-n' och'/
Fr. « *sourd comme un pot, gourmand comme une oie* ».

/fènyan keum' u-n' adoy'/
Fr. « *feignant comme une couleuvre* ».

A l'ouest du Croissant marchois (Mch.), on observe des voyelles entièrement nasalisées par comparaison avec le nord-occitan qui conserve le timbre de la consonne.

« *Les nasales dites "incomplètes" de l'occitan ne résultent pas non plus du hasard ; elles sont en effet le gage de la nature paroxytonique du rythme occitan* »¹².

	Fr.	Mch. (Saint-Claud / Charente ¹³)	Nord-Oc. (Excideuil / Dordogne ¹⁴)
/an/ [ɑ̃]	Blanc	Blanc /blyan/	Blanc /blon-m'/
	Lentille	Nentille* /nantiy'/	Lentilha /lin-n'tilyo/
	Jument	Jeument /jeuman/	Jument /dzumin-m'/
	Manteau	Mantel /manté/	Mantéu /man-n'tèou/

NB : la forme *nentille* est partagée avec l'ouest du domaine d'oïl.

Ailleurs dans le Croissant marchois, on retrouve ces nasalisations et même une sur-nasalisation :

IN	Mch. ¹⁵ (Dun-le-Paestel / nord-Creuse)	Nord-Oc ¹⁶ (Auzances / sud-Creuse)
Chemin	Chemin /cheman-y'/	Chamin /tchami/
Vin	Vin /van/	Vin /vi/

IN	Mch. (Désertines, périphérie de Montluçon / Allier)	Nord-Oc. (Thiers / Puy-de-Dôme)
Voisin	Voisin /vouézin-y' /	Vesin /vézi/

NB : le nord-occitan tend pour sa part à dénasaliser et IN est ainsi émis /i/, phénomène qu'on observe parfois en marchois, essentiellement en fin de mot.

AN	Mch. (Millac / sud-Vienne)	Nord-Oc. (Limoges / Haute-Vienne)
Grange	Grange /granj'/	Granja /gran-n'dzo/
Mangerais (je)	/manj'ri/	/midejeryo/

AN	Mch. (Culan / sud-Cher)	Nord-Oc. (St-Quentin-la-Chabanne / sud-Creuse)
Les anges	Les anges /léz anj'/	Lous anges /louz an-n'djyé/
Chanter	Chanter /chanté/	Chantar /tchan-n'ta

AN	Mch. (Chantelle / Allier)	Nord-Oc. (Bord-les-Orgues / Corrèze)
Les anges	Les anges /léz anj'/	Lous anges /louz an-n'djé/
Chanter	Chanter /chanté/	Chantar /tsan-n'ta

¹⁰ Jean-Pierre Baldit, *Les parlers de la Creuse*, 1978, pp. 3-5

¹¹ Langue & mémoire du pays de Guéret, 2007, p. 98

¹² Joseph Palermo, p. 45

¹³ Atlas linguistique de la France

¹⁴ Atlas linguistique de la France

¹⁵ Atlas linguistique de la France

¹⁶ Atlas linguistique de la France

Jules Marouzeau, natif de Fleurat (Creuse) dans le Croissant marchois, à une quinzaine de kilomètres au sud de La Celle-Dunoise, était linguiste (un collège porte son nom à Guéret). Il est amusant, une fois adulte, de le voir raconter le passage de charcutiers originaires d'un canton du sud du département « *qui touche au Limousin* » et la perception qu'il en avait lorsqu'il était enfant (il est né en mars 1878) : il décrit des « *hommes étranges* » qui dans leur "patois" d'oc « *racontaient des choses incompréhensibles dans une langue ou tintait les nasales* »¹⁷. Pour bien saisir cette remarque, il faut noter qu'en marchois les nasales dites françaises sont pleinement émises contrairement à l'occitan où « *les voyelles nasales conservent généralement le timbre de la voyelle orale correspondante* »¹⁸ tandis que le N ou le M est généralement prononcé pour donner /i-n'/'.

ON	Mch. (Saint-Claud / nord-Charente)	Nord-Oc. (Chazelles / est-Charente)
Maison	Maisou /mèz <u>ou</u> /	Maison /mèdz <u>ou</u> /

ON	Mch. (périphérie de Vichy / Allier)	Nord-Oc. (Thiers / Puy-de-Dôme)
Maison	Maison /mouèz <u>on</u> /	Maison /mouèz <u>ou</u> /

ON	Mch. Chaillac / Indre	Nord-Oc. (Eymouthiers / Haute-Vienne)
Pigeon	Pigeon /pij <u>on</u> /	Pijon /pidz <u>ou</u> /

ON	Mch. (St-Eloi-les-Mines / Puy-de-Dôme)	Nord-Oc. (Ambert / Puy-de-Dôme)
Pigeon	Pigeon /pij <u>on</u> /	Pijon /pitch <u>ou</u> /

Dans l'*Atlas linguistique de l'Auvergne et du Limousin*, la nasalisation, voire sur-nasalisation, sont attestées dans 90% des points d'enquête de la Creuse et de la Haute-Vienne (Basse Marche) qui concernent le Croissant marchois :

Localités du Croissant marchois	Lapin		
	Nasalisation	sur-nasalisation	nasalisation partielle
Creuse			
Anzème (point 34 ALAL)	/lapin/		
Saint-Priest-la-Feuille (point 52 ALAL)	/lapin/		
Nouzerolles (point 35 ALAL)		/lapin-gn'/	
St-Sylvain-Bas-le-Roc (point 23 ALAL)	/lapin/		
Haute Vienne			
Arnac-la-Poste (point 54 ALAL)	/lapin/		
Fromental (point 53 ALAL)			/lapi ^m /
Peyrat-de-Bellac (point 66 ALAL)		/lapan-in/	
Darnac (point 91 ALO)	/lapan/		
Balledent (point 55 ALAL)	/lapin/		

NB : à Fromental, la voyelle -i- conserve sa valeur propre sans nasalisation tandis que la consonne finale est prononcée. il s'agit d'une influence de la langue d'oc.

Dans l'*Atlas linguistique de la France*, 100% des points d'enquête qui concernent le Croissant marchois sont concernés par la nasalisation.

Localités du Croissant marchois (ALF)	Lapin	
	Nasalisation	sur-nasalisation
Charente		
Saint-Claud (point 519 ALF)	/lapin/	
Vienne		
Millac/L'Isle-Jourdain (point 509 ALF)	/lapin/	
Creuse		
Dun-le-Palestel (point 504 ALF)		/lapan-y'/
Lavaufranche (point 601 ALF)	/lapin/	
Indre		

¹⁷ Jules Marouzeau, *Une enfance*, édition de 1977, p. 113

¹⁸ Collectif, *Creuse, Langue et littérature*, in encyclopédie Bonneton, 2009, p. 183

Chaillac/Saint-Benoit-du-Sault (point 505 ALF)	/lapin/
Argenton-sur-Creuse (point 503 ALF)	/lapin/
Cher	
Culan (point 600 ALF)	/lapin/
Allier	
Désertines (point 800 ALF)	/lopin-y'/
Vesse/Bellerive-sur-Allier (point 803 ALF)	/lapin/
Chantelle (point 802 ALF)	/lapin/
Puy de Dôme	
Saint-Eloy-les-Mines (point 801 ALF)	/lopan-y'/ ou /lopin-y'/

Cette sur-nasalisation est aisément observable à La Celle-Dunoise à la fin d'un certain nombre de mots comme *train* émis /tran-y'/, *chin* (« chien ») /chan-y'/, *lapin* /lapan-y'/, *boudin* /boudan-y'/, *vin* /van-y'/, *gamin* /gaman-y'/, *chemin* /ch'man-y'/, *picotin* (« pivert ») /picotan-y'/, *touin* (« pinson ») /touan-y'/, *chat-houin* (« chat-huant ») /cha ouan-y'/.

C'est aussi le cas avec *pet-de-chin* /pè d'chan-y'/, en français *pet-de-chien* (la vesce de loup). A noter que le masculin *chin* est émis /chan-y'/ et la *chine* /chi-n'/.

**Y ai 'na charchar
dos quiauzelets
dains le pra, y ai
trouva que dos
pets-d'chin.**



/y'é na charcha do kyozele din le pra, y'é trouva ke do pè d'chan-y'/

Fr. « J'ai été chercher des coulemelles dans le pré, j'ai trouvé que des pets-de-chien (vesce de loup) ».

La sur-nasalisation est aussi attestée à La Celle en position interne puisque *langue* est prononcé /lan-y'gu'/ et *ceinture* /san-y'tur'/.

Ce traitement est partagé avec les parlers d'oïl :

- ✓ Les *Mémoires* de la Société d'agriculture, de commerce, des sciences et arts de la Marne publient en 1905 des textes en "patois" de la région de Possesse, commune située dans ce département. Dans l'un d'entre eux intitulé *Lu temps passéye* (le temps passé)¹⁹, on retrouve la sur-nasalisation avec le son /oin/ [wē] émis /oin-y'/ [wēj] :

Oui, d'in censeur nons gâs ont bien besoin-ye !

Du les châtier ju tu cherge dow soin-ye.

Ce constat est aussi valable localement avec le son /in/ [ē] : *enclin* est émis /anclin-y'/²⁰, *plein* /plin-y'/, *main* /min-y'/²¹.

- ✓ Plus au nord, en parler ch'ti de Longuenesse et Saint-Omer (Pas-de-Calais), *lapin* est prononcé /lapin-y'/, *moment* /momon-y'/²².
- ✓ Cette nasalisation renforcée s'observe aussi plus à l'ouest. Hervé Tremblay, agrégé de grammaire et professeur de Lettres Classiques au lycée Clemenceau, à Nantes, publie en ligne une étude sur le parler dialectal de Bouvron et de la Loire-Atlantique²³. C'est un festival d'exemples de sur-nasalisation avec *lapin*, *matin*, *médecin*, *boudin*, *voisin*, *fin* (intelligent), *raisin*, *brin*, *chemin*, *vilain*, *sapin*, *prochain*, *Toussaint*, *besoin* et *coin* orthographiés par l'auteur *lapin-ye*, *matin-ye*, *meud'cin-ye*, *bodin-ye*, *vayésin-y*, *fin-ye*, *rayésin-ye*, *brin-ye*, *ch'min-ye*, *vilain-ye*, *sapin-ye*, *peurchain-ye*, *Toussaint-ye*, *besoin-ye*, *coin-ye*.
- ✓ C'est aussi le cas plus au sud en Vendée. A titre d'exemple, à Saint-Michel-en-l'Herm, *matin* se dit /matin-y'/²⁴.
- ✓ Enfin, l'*Atlas linguistique de la France* a relevé la présence de la nasalisation /in-y'/ pour *lapin* /lapin-y'/ dans la Manche, pour *matin* avec /mètin-y'/ à Igornay au nord de la Saône-et-Loire à la limite de la Côte d'Or, et /matin-y'/ en Charente atlantique à Cabariot près de Rochefort.

¹⁹ Mémoires de la Société d'agriculture, de commerce, des sciences et arts du département de la Marne, 1905, p. 172

²⁰ Ibidem p. 167

²¹ Ibidem p. 164

²² <http://harchelles.e-monsite.com/pages/arcettes-ed-cuisine/du-lapin-ye-aux-pruneaux.html>

²³ <http://herve.tremblay.monsite-orange.fr/>

²⁴ <http://parlange.free.fr/pages/percepteur.html>

Non seulement le marchois partage avec le français et les parlers d'oïl des voyelles pleinement nasalisées²⁵ mais on constate aussi une sur-nasalisation (cf. la remarque de Louis Lacrocq) totalement ignorée du domaine d'oc.

Pour continuer à étudier le marchois parlé à la Celle-Dunoise, de petits dialogues ou monologues vont nous accompagner. Ils sont tirés de la brochure consacrée au "patois" cellois réalisée en 1994 par une association de cette commune²⁶.

3. Le féminin singulier en –E /e/ et le pluriel en –ES /a-y'/ : différences entre oc et oïl + marchois

A La Celle-Dunoise, on remarque la terminaison de mots féminins au singulier en –E comme en français et au pluriel en –ES émis /a-y'/ (*chataignes* est cependant émis /chatagn'/ et l'extrémité nord de la commune connaît des féminins pluriels en –ES émis /é/)²⁷.



La vache est donze.

/la vach' é donz'/ Fr. « La vache est docile (bien dressée) ».

• On le remarque, au singulier, le marchois est similaire au français et son domaine forme une limite par rapport à la zone linguistique occitane en s'appuyant sur l'isoglosse (ligne qui délimite l'aire géographique d'un dialecte) indiquant la disparition du A latin final qui provoque l'« usure » des mots avec comme conséquence la réduction du nombre de syllabes :

- ✓ Au centre du Croissant marchois, *la porte ouverte* se dit /la port' ovèrt'/ [la portə ovèrtə] avec 4 syllabes à Dun-le-Palestel (commune voisine de La Celle-Dunoise).
- ✓ C'est *la porta deberta* /lo porto débèrto/ [lo porto deberto] à Limoges en zone nord-occitane avec cette fois 6 syllabes.

Maurice Robert, ancien ethnologue du CNRS et spécialiste de la société rurale et artisanale limousine, souligne que dans le parler limousin la lettre E « n'est jamais muette et sonne è (le plus souvent) ou é »²⁸. Il signale en Haute-Vienne le statut particulier des monts de Blond qui constituent un double marqueur :

- ✓ D'un point de vue géographique, ils « marquent la limite du Haut-Limousin et de la Basse Marche (la Haute occupant la plus grande partie de la Creuse) ».
- ✓ D'un point de vue linguistique, ils constituent la limite « entre la langue d'oc et la langue d'oïl »²⁹.

Le E muet est un trait partagé par le marchois et les parlers d'oïl. L'abbé Jean-Pierre Rousselot aborde cette question du E muet présent dans toute la zone marchoise (en dehors de la Charente marchoise, il cite « en Poitou, Availles, Millac, Moutère, Luchapt, Asnières, Saint Brabant ; dans le Berry, Saint-Benoît-du-Sault et ses environs ; dans la Marche, Le Dorât, Lussac-les Eglises, Arnac, Saint-Sulpice-les-Feuilles, La Souterraine, Dun-le-Palleteau, Guéret, Boant, Chatelus, Ladapeyre, Boussac ; dans le Bourbonnais, Domérat, Montluçon Commenry, Montvicq, Saint-Bonnet de Rochefort, Ganat, Mayet-d'Ecole, etc. ». Il explique que « cette limite, surtout au point de vue de l'A final [latin] > E, a une grande importance. C'est elle qui, pour mon oreille, et pour les indigènes, délimite le mieux les patois du Midi ». En effet, en limousin la finale est en /o/ : « le maintien de l'A ou sa réduction à O concorde avec l'existence d'un accent d'intensité est tellement fort que nous sommes complètement déroutés, au point de ne plus comprendre les patois qui les possèdent » écrit ce scientifique renommé³⁰.

La présence de ce E et les syncopes qu'elle génère comme par exemple /p'ti/ pour *petit* fait partie des phénomènes qui caractérisent le marchois et qui le distinguent des dialectes nord-occitans (limousin et auvergnat)³¹ comme l'a rappelé l'enquête conduite par l'Institut d'études occitanes de Limoges dans le pays de Guéret (Creuse).

²⁵ Il existe bien sûr ici ou là dans le Croissant des exceptions à cette règle mais cela reste exceptionnel

²⁶ Collectif (association La croisée des chemines), *Petit recueil du patois cellois*, 1994

²⁷ Conseil général de la Creuse, *Les parlers de la Creuse - Langue & mémoire du pays de Guéret*, 2007, p. 112

²⁸ Maurice Robert, *Parler et écrire le limousin* in *Ethnologia*, revue d'ethnologie et d'ethno-écologie des pays occitans, 1977

²⁹ Maurice Robert, *Ethnographie in Haute-Vienne*, Bonneton, 1997, p. 84

³⁰ Jean-Pierre Rousselot, *Les modifications phonétiques du langage dans le patois d'une famille de Cellefrouin en Charente*, 1891, p. 297

³¹ Langue & mémoire du pays de Guéret, 2007, p. 98

• Au pluriel, la terminaison –ES qui est commune avec la langue d'oïl connaît un traitement particulier : les *ouailles* (« les brebis ») et les *biques* (« les chèvres ») sont émis /ouaya-y'/ et /bika-y'/.

**Las ouailles
bêlant. ..**



... et las biques besicant

/la ouaya-y' bêlan/
Fr. « les brebis bêlent ».

/é la bika-y' bezikan /
Fr. « les chèvres bêlent ».

Pour beaucoup de locuteurs.ices marchois.es de la Creuse, les féminins pluriels en -ES émis /a-y'/ ou /é/ sont considérés comme étant typiquement marchois. Le pluriel en –ES prononcé /e/ est associé au français et celui en -AS /a/ au dialecte occitan limousin.

Le linguiste Nicolas Quint du CNRS écrit au sujet de ces terminaisons du pluriel qu'il s'agit de nuances locales qui sont senties comme des différences d'accent qui n'empêchent absolument pas l'intercompréhension entre locuteurs.ices marchois.es³².

4. Déplacement du R par rapport au E (métathèse) : point commun entre parlers d'oïl et marchois

Ce phénomène consiste le plus souvent en marchois en une inversion de la consonne au sein du groupe R+E (le déplacement du R serait dû à un relâchement articulatoire du E). Cette métathèse fait partie des critères qui différencie le marchois des parlers nord-occitans³³.

A La Celle, la *cremaillère* se dit /keurmayèr'/, la *chambrière* /chanbeurièr'/, la *brenade* /beurnad'/ « pâtée de pommes de terre pur les cochons ». Les deux exemples les plus significatifs de cette commune sont *brouette* émis /beurouèt'/ et *grenouille* /gueurnou-y'/.

En 2009, l'ouvrage intitulé *Creuse* de l'encyclopédie Bonneton reprend dans la partie *Langue et littérature* souligne³⁴ la fréquence de la métathèse en marchois avec comme exemples *grenouille*, *regarder* et *toujours* :

Localités du Croissant marchois	Grenouille	Regardez-az Guettez Avisiez Epiez	Toujours
Saint-Claud - Charente (p. 519 ALF)	-	/guété/	/tourjou/
Millac - Vienne (509 ALF)	/guernouy'/	/guété/	/terjou/
Chaillac - Indre (505 ALF)	/grenouy'/	/argardé/	/tourjo/
Argenton-sur-Creuse - Indre (503 ALF)	/guernouy'/	/r'gardé/	/toujou/
Culan- Cher (600 ALF)	/grenouly'/	/argardé/	/toujour/ /terjou/
Peyrat-de-Bellac - Haute-Vienne (66 – ALAL)	/greunouy'/	-	/toujour/
Dun-le-Palestel - Creuse (504 ALF)	/guernouy'/	/regarda/	/toujou/
Lavaufranche - Creuse (601 ALF)	/grenouly'/	/avizé/	/torjou/
Désertines- Allier (800 ALF)	/gueurnouy'/	/r'gardé/	/teurjou/
Chantelle - Allier (802 ALF)	/guernouy'/	/argardé/	/tourjou/
Vesse/Bellerive-sur-Allier/Vichy (803 ALF)	-	/regardé/	/toujou/
Saint-Eloy-les-Mines- Puy-de-Dôme (801 ALF)	/grouny'/	/épyè/	/tourjou/

• *Grenouille* : les relevés de l'*Atlas linguistique de la France* montrent que la métathèse est majoritaire dans toute la France d'oïl à la fin du XIXe-début du XXe siècle et qu'elle est exclusivement employée dans l'Yonne, le Loiret, le Loir-et-Cher, la Mayenne, le Maine-et-Loire, l'Indre-et-Loire, l'Eure, l'Aisne.

• *Regarder* : au nord de la Creuse, on observe *aregarde-me* /ar'gard'me/ [aʁgɑʁdmə] (« regarde-moi »), *aregarde-te* /ar'gard'te/ [aʁgɑʁdte] (« regarde-toi »), *aregarde-le* /ar'gard'le/ [aʁgɑʁdlə] (« regarde-le ») à Genouillac³⁵. Outre le Croissant marchois, ce verbe connaît une métathèse uniquement en pays d'oïl avec soit un E initial émis /eurgardé/ en Ille-et-Vilaine, /ergardé/ dans la Marne, l'Aisne, /èrgardé/ dans l'Oise, la Mayenne, la Nièvre, soit avec un A comme par exemple /argardé/ en Seine-Maritime, l'Eure, la Loire-Atlantique, l'Indre-et-Loire, le Cher, l'Indre, la Nièvre.

• *Toujours* : le déplacement du R est très fréquent dans le domaine marchois. Au côté de la prononciation /toujou/, la métathèse s'observe aussi à l'Ouest de la zone d'oïl : en Bretagne d'oïl qui parle gallo avec /tourjou/ dans le Morbihan, les Côtes d'Armor,

³² Nicolas Quint, p. 132

³³ Michel Manville, Jean-François Vignaud, *Langue et mémoire du pays de Guéret*, 2007, p. 98

³⁴ Collectif, *Creuse, Langue et littérature*, in encyclopédie Bonneton, 2009, pp. 183-187

³⁵ Laurène Barbier, *Le parler de Genouillac*, 2es rencontres sur les parlers du Croissant - Montluçon, 2019, p. 12

/tourjou/ et /teurjou/ en Ille-et-Vilaine. C'est /teurjou/ ou /tèrjou/ dans la Manche, le Calvados, /teurjou/ en Mayenne, le Maine-et-Loire, /terjou/ en Vendée, Deux-Sèvres, Vienne.

La métathèse (déplacement du R) est absente de la zone d'oc observée dans l'ALF :

Nord-occitan ³⁶ :	Charente Chazelles Point 610 ALF	Haute-Vienne Limoges Point 605 ALF	Corrèze Seilhac Point 609 ALF	Dordogne Excideuil Point 614 ALF	Puy-de-Dôme Le Mont-Dore Point 705 ALF
Grenouille	-	/gronoulyo/	/granoulyo/	/grenoulyo/	/granouyo/
Regarder	/vizo/	/regarda/	/agasso/	/viza/	/ga-y'ta/
Toujours	/toudzour'/	/toudzour'/	/toudzour'/	/toudzour'/	/toudzour'/

5. Syncope due au E muet : point commun entre parlars d'oïl et marchois

Charles de Tourtoulon et Octavien Bringuier, félibres montpelliérains, menèrent une enquête en 1876 à la demande de la Société pour l'étude des langues romanes pour trouver la limite entre langue d'oc et langue d'oïl et ils furent les premiers à reconnaître le marchois. Parmi les caractères généraux de celui-ci, ils notaient un E muet identique au E muet parisien et remarquaient aussi que ce E existe dans le corps des mots en marchois comme en français.

Ch. de Tourtoulon et O. Bringuier expliquaient la présence du E muet en marchois par la disparition des paroxytons propres à la langue d'oc. De nos jours, l'Institut d'études occitanes du Limousin signale que le E d'oc se lit /é/ ou /è/ et qu' « *il n'est jamais muet* »³⁷.

Parmi les exemples que Tourtoulon et Bringuier fournissaient, il y avait entre autre le nom des communes de La Souterraine et de Bellac prononcées avec une syncope /sout'rèn'/ ou /sout'rân'/ pour la première et /b'la/ pour la seconde³⁸.

A La Celle, le betou « bouleau » se dit /b'tou/, le substantif *charte* correspond à la contraction de « charrette » tandis que *veillade* « veillée » est émis /vyad'/.

Dans une petite monographie écrite par deux instituteurs de la commune de Thiat (Haute-Vienne marchoise limitrophe de la Vienne, au nord du Dorat et juste à côté de Darnac), on peut lire que juste avant 1914 « *le français est parlé d'une manière assez correcte, même par les personnes âgées, mais avec l'accent poitevin* ». Les auteurs expliquent que dans le "patois" local qu'ils appellent aussi "jargon" « *on fait élision de la plupart des syllabes muettes. Cette élision se fait aussi sentir en parlant le français* »³⁹.

6. L'infinif en -AR /a/ et le participe passé en -A /a/ : point commun entre oc et marchois

Le A latin dit libre et accentué présent dans la désinence latine -ARE s'est maintenu dans les verbes du premier groupe de la langue d'oc qui finissent toujours par -AR. En français, le son /a/ latin est passé à /é/ et l'infinif est systématiquement en -ER /é/.

En ce qui concerne le marchois, les verbes du premier groupe se terminent soit par -AR /a/ comme à La Celle-Dunoise (cf. *toumar* « tonner » et *toumar* « tomber »), soit par -ER prononcé /é/ et quelques fois /è/ (le R final ne se prononce pas).

Co fasie un temps orangeux, co rouffove, co se mettait à tonnar et tombar une éramissade dau diable.



/ko fazye in tin orajeu, ko roufov', co se mète a touna é a tonba une éramissad' do djaby'/

Fr. « *Il faisait un temps orangeux, ça soufflait fort, ça se mettait à tonner et à tomber une averse du diable* ».

Il y a deux caractéristiques principales qui délimitent le domaine marchois au nord et au sud :

- 1) Contrairement à la langue d'oïl, les verbes latins ont majoritairement donné la désinence -AR : PORTARE est passé à *portar* et MANDUCARE *mangear* comme en occitan.

NB : la terminaison -ER est aussi attestée dans la Croissant marchois.

- 2) Contrairement à la langue d'oc, il y a eu évolution de la voyelle finale A latine : ROSA a donné *rose* (une seule syllabe, le E final ne se prononce pas) comme nous l'avons vu précédemment.

³⁶ Sources : *Atlas Linguistique de la France* (ALF)

³⁷ <https://ieo-lemosin.org/faq?lang=fr>

³⁸ Charles de Tourtoulon, Octavien Bringuier, *Etude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl* in Archives des missions scientifiques et littéraires : choix de rapports et instructions publié sous les auspices du Ministère de l'instruction publique et des cultes, 1876, p. 592

³⁹ Messieurs Bastien et Mathieu, *Monographie de Thiat*, 1914, <http://www.stleger.info/annonces/thiat.htm>

	Marchois (oxytonisme)		Marchois (oxytonisme)
Marqueur de la limite nord (différence avec le français)	mangear (désinence –AR) portar (désinence –AR)	Marqueur de la limite sud (différence avec l'occitan)	rose (E muet en fin de mot, disparition des voyelles atones finales)

La consultation d'atlas linguistiques (*Atlas linguistique de la France*, *Atlas linguistique de l'Ouest*, *Atlas linguistique de l'Auvergne et du Limousin*, *Atlas linguistique du Lyonnais*) permet de constater que si la désinence des verbes du premier groupe est le plus souvent en –AR en marchois, on observe aussi régulièrement des formes en –ER et parfois en –E, celui-ci étant muet :

Il y a donc deux types de désinences pour les verbes du premier groupe en marchois :

Localités du Croissant marchois	Désinence -AR	Désinence -ER	Désinence -E
Saint-Claud (point 519 ALF) Charente	X		
Saint-Claud (point 84 ALO) Charente	X		
Agris (point 97 ALO) Charente	X		
Alloue (point 85 ALO) Charente	X		
Millac/L'Isle-Jourdain (point 509 ALF) Vienne	X		
Coulonges (point 85 ALO) Vienne		X	
Pressac (point 86 ALO) Vienne	X		
Asnières-sur-Blour (point 89 ALO) Vienne	X	X	X
Arnac-la-Poste (point 54 ALAL) Haute-Vienne	X		
Fromental (point 53 ALAL) Haute-Vienne	X		
Darnac (point 91 ALO) Haute-Vienne	X		
Peyrat-de-Bellac (point 66 ALAL) Hte-Vienne	X		
Balledent (point 55 ALAL) Haute-Vienne	X		
Saint-Priest-la-Feuille (point 52 ALAL) Creuse	X		
Anzème (point 34 ALAL) Creuse	X		
Nouzerolles (point 35 ALAL) Creuse	X		
St-Sylvain-Bas-le-Roc (point 23 ALAL) Creuse	X	X	
Dun-le-Palestel (point 504 ALF) Creuse	X		
Lavaufranche (point 601 ALF) Creuse	X		
Chaillac (point 505 ALF) Indre	X		
Argenton-sur-Creuse (point 503 ALF) Indre		X	
Mouhet (point 60 ALCe) Indre		X	
Prissac (point 54 ALCe) Indre		X	
Saint-Marcel (point 49 ALCe) Indre		X	
Vijon (point 57 ALCe) Indre		X	
Culan (point 600 ALF) Cher		X	
Saint-Jeanvrin (point 51 ALCe) Cher		X	
Désertines (point 800 ALF) Allier	X		
Vesse/Bellerive/Vichy (point 803 ALF) Allier		X	
Chantelle (point 802 ALF) Allier		X	
Bizeneuille (point 58 ALCe) Allier		X	
Saint-Bonnet-de-Four (point 64 ALCe) Allier		X	
Vendat (point 66 ALCe) Allier	X		X ⁺⁺
Archignat (point 61 ALCe) Allier	X		
La Petite Marche (point 65 ALCe) Allier	X		
Isserpent (point 13 ALLy) Allier		X /é/ ou /è/	X
Châtel-Montagne (point 24 ALLy) Allier			X
Saint-Nicolas-des-Biefs (point 22 ALLy) Allier	X		X
Ebreuil (point 67 ALCe) Allier		X /é/ ou /è/	
St-Eloy-les-Mines (pt 801 ALF) Puy-de-Dôme		X /è/	
Lachaux (point 23 ALLy) Puy-de-Dôme	X	X ⁺⁺ /é/	X

Parallèlement aux verbes du 1^{er} groupe en –AR, on observe des adjectifs masculins et des participes passés en –A :

**Y'ai débarbailla las érondes, los gargaillants et los épinats.
Y'ai abattu le chagne, scia los marcs et fagota las branches.**



/y'é débarbaya la éronda-y', lo gargayan é lo épina/
/y'é abatu le chagn', sya lo mar' é fagota la brancha-y'/

Fr. « J'ai nettoyé les ronces, les églantiers et les arbustes d'épines noires. J'ai abattu le chêne, scié les grosses branches et fagoté les branches ».

7. Prononciation de J/GE : différences entre oc et oïl + marchois

A La Celle-Dunoise, le J de *jardiau* (« petite vesce ») et G+E d'*ortrue* (« ortie ») sont émis comme en français. L'écrivain occitan J-P Baldit souligne qu'en marchois « G, J, CH sonnent comme en oïl »⁴⁰.



**Y m'seis entaillaba dains los jardiaus et y seis tomba dains las ortruges.
Co m'démaingeove, y m'grattove, co fasie mau.**

/i m'sé antayaba din lo jardyo et i sé tonba din la ortruja-y/
/ko m'déminjov' l m'gratov', ko fasye mo/

Fr. « Je me suis entaillé dans les petites vesces et je suis tombé dans les orties. Ça me démangeait, je me grattais, ça faisait mal ».

Comparaison des différences de prononciation marchois / occitan :

	Mch. (Dun-le-Palestel / nord-Creuse)	Nord-Oc (Auzances / sud-Creuse)
Geau (« coq »)	Geau /j/	Jau /dj/
	Mch. (Arnac-la-Poste / nord-Haute-Vienne)	Nord-Oc (Limoges / Haute-Vienne)
Geau (« coq »)	Geau /j/	Jau /dz/

8. Prononciation de CH : différences entre oc et oïl + marchois

Le linguiste Joseph Palermo explique que « par opposition au français, les parlers d'oc conservent, comme les autres langues romanes, des consonnes affriquées du type tch, ts, dj, dz (...). On sait que le francien les a éliminées toutes très tôt, sous l'impulsion, à mon avis, de l'oxytonisme »⁴¹.

A La Celle, le mot *chapelet* est ainsi prononcé /chapelél/, *chapisar* signifie « tailler au couteau » : on le voit, CH est émis /ch/ [ʃ] comme en français :



Dains le temps, à la veillade, las femmes chapusiant la laine, los houmes fasiant dos paniers et das paillasses.

/din le tin a la vyad', la fin-na-y' chapuzan la lan', lo ouma-y' fazyan do panyé et de la payassa-y'/

Fr. « Dans le temps, à la veillée, les femme taillaient au couteau la laine, les hommes faisaient des paniers et des paillasses ».

⁴⁰ Jean-Pierre Baldit, *Les parlers de la Creuse*, 1978, pp. 3-5

⁴¹ Joseph Palermo, p. 46

	Mch. (Dun-le-Palestel / nord-Creuse)	Nord-Oc (Auzances / sud-Creuse)
Chemin	Chemin / ch /	Chamin / tch /

	Mch. (Arnac-la-Poste / nord-Haute-Vienne)	Nord-Oc (Limoges / Haute-Vienne)
Chemin	Chemin / ch /	Chamin / ts /

• La règle dans le Croissant marchois c'est que CH et J ou GE soient prononcés comme en français.

NB : il existe bien sûr des exceptions à cette règle et on prononce parfois CH /tch/ ou /ts/ et J/GE /dz/.

- ✓ Dans l'*Atlas linguistique de la France*, pour le mot « jeunes », 100% des points d'enquête qui concernent le Croissant marchois prononcent J /j/ [ʒ] comme en français.
- ✓ Pour le « marché » (carte ALF N° 812), là encore 100% des points d'enquête du Croissant marchois prononcent CH /ch/ [ʃ] comme en français.

L'occitan standard ne connaît normalement pas la palatalisation CH du français puisqu'il a conservé le C latin devant A. Il n'a pas non plus palatalisé G+A latin, conservant G émis /g/. C'est la zone nord-occitane qui a subi l'influence française et qui emploie CH et J mais avec une prononciation qui lui est propre :

Nord-occitan :	Charente Chazelles Point 610 ALF	Haute-Vienne Limoges Point 605 ALF	Corrèze Seilhac Point 609 ALF	Dordogne Excideuil Point 614 ALF	Puy-de-Dôme Le Mont-Dore Point 705 ALF
Jeunes	/dz/	/dz/	/dz/	/dz/	/dz/
Marché	/ts/	/ts/	/ts/	/ts/	/ts/

9. Consonnes entre deux voyelles (intervocaliques) : point commun entre oc et marchois

Ces consonnes placées entre deux voyelles ont disparu en français et se sont le plus souvent maintenues en occitan. Dans le Croissant marchois, espace linguistique intermédiaire, leur présence est attestée mais d'une façon bien plus irrégulière qu'en occitan.

Le latin MATURARE est passé en marchois parlé à la Celle-Dunoise à *madurar* et à *mûrir* en français, MUTARE a donné *mudar* (mch.) et *muer* (fr.), CLIDA > *claide* /kyèd'/ (mch.) et *clai* (fr.), AQUA > *aigue* (mch.) et *eau* (fr.). Le gaulois RICA « sillon » > *raige* (mch.) et *raie* (fr.).

Le P latin placé entre deux voyelles (intervocalique) a connu un double traitement en France : il est passé à B en occitan et à V en français et le plus souvent en marchois. C'est d'ailleurs l'un des traits caractéristiques qui permet de délimiter le Croissant et la zone nord-occitane qui emploie B. En effet, parmi les caractéristiques générales du marchois observé en Creuse, « le son V apparaît souvent là où l'occitan fait B »⁴². C'est le cas à La Celle-Dunoise qui dit par exemple *trouvar* (à ce sujet, la commune est placée dans une zone où le « V français se substitue au B occitan »⁴³). Si la règle c'est l'emploi d'un V on observe toutefois que le chanvre devient *la cherbe*, le chenevis > *le chenebou*, la rave > *la rabe* et la chèvre > *la chebre* /chyèbr'/.

Guylaine Brun-Trigaud et Tobias Scheer⁴⁴ (Université de Nice, laboratoire Bases, Corpus et Langage) ont établi, après une étude de CREPANT (crèvent), NEPOTE (neveu), ARRIPARE (arriver), TROPARE (trouver), LUPA (louve), SAPONE (savon), SAPA (sève) relevés dans l'*Atlas linguistique de la France*, que dans le Croissant marchois, le P latin lorsqu'il est seul passe à V comme en langue d'oïl (on dit alors qu'il spirantise⁴⁵).

Dans le Croissant marchois, zone intermédiaire entre deux grands blocs linguistiques, le V d'oïl est donc la règle mais elle n'est pas immuable :

	Mch. (Dun-le-Palestel / nord-Creuse)	Nord-Oc (St-Quentin-la-Chabanne / sud-Creuse)
Arriver	Arrivar /ariva/	Arribar /ariba/

	Mch. (périphérie de Vichy / Allier)	Nord-Oc. (Mont-Dore / Puy-de-Dôme)
Trouver	Trouver /trouvè/	Trobar /trouba/

	Mch. (Saint-Claud / nord-Charente)	Nord-Oc. (Chazelles / est-Charente)
Pauvre	Pauvre /povr'/	Paubre /paobré/

⁴² Jean-Pierre Baldit, *Les parlers de la Creuse*, 1978, pp. 3-5

⁴³ Conseil général de la Creuse, *Les parlers de la Creuse - Langue & mémoire du pays de Guéret*, 2007, p. 119

⁴⁴ Guylaine Brun-Trigaud et Tobias Scheer, *La lénition des attaques branchantes en français et dans les dialectes de l'ALF*, 2009, p. 196

⁴⁵ La spirantisation, c'est la transformation d'une consonne occlusive (en l'occurrence le P, le B) en une consonne fricative (le V)

10. Suffixe –EUR : différence entre oc et oïl + marchois

Une enquête fut conduite entre 2004 et 2005 par l'Institut d'études occitanes de Limoges dans le pays de Guéret (Creuse). Parmi les phénomènes qui distinguent le marchois des dialectes nord-occitans (limousin et auvergnat), il y a la disparition des paroxytons d'oc au profit des oxytons d'oïl et, « *partant, de nombreux suffixes français font leur apparition* »⁴⁶. Parmi ceux-ci, le suffixe -EUR de *chanteur* s'oppose à l'occitan *cantaire-chantaire* et le féminin -EUSE de *chanteuse* à *cantaira-chantaira*. A La Celle-Dunoise, le R final est le plus souvent muet (un *galvaudeux* c'est un vagabond) :



**Voleur comme une ageasse,
menteur comme un arracheur
de deints !**

/voleu keum' u-n' ajas', menteu keum' in aracheu de din /

Fr. « *voleur comme une pie, menteur comme un arracheur de dents* ».

Autres exemples dans le Croissant marchois :

	Mch. (Dun-le-Palestel / nord-Creuse)	Nord-Oc (St-Dizier-la-Tour / sud-Creuse)
Peureuse	Peurouse /peurouz'/	Poruda /porudo/

	Mch. (périphérie de Vichy / Allier)	Nord-Oc. (Ambert / Puy-de-Dôme)
Fileuse	Fileuse /fyaleuz'/	Filaira /fyalaèro/

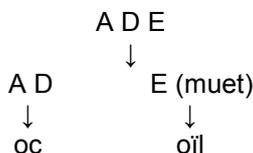
NB : dans le domaine marchois, la finale -OUR commune avec la langue d'oc cohabite plus ou moins avec celle en -EUR partagée avec la langue d'oïl. On dit ainsi à La Celle la *chalour* « chaleur », le *liedour* /yéduur'/ « outil en bois pour lier les gerbes ».

11. Suffixe féminin –AD : point commun entre oc et marchois

Le suffixe latin -ATA(M) est devenu -ADA en espagnol, -ADO/-ADA en occitan, -ATA en italien et -ÉE en français qui a toutefois emprunté le suffixe -ADE aux langues romanes du sud pour des mots indiquant soit un collectif (une *peuplade*, une *bastonnade* qui est une volée de coups, une colonnade une série de colonnes, etc.), soit un produit (une *orangeade*, une *citronnade*, une grillade, une brandade de morue, etc.), soit une action (une *œillade*, une *débandade*, une *noyade*, une *rigolade*, une *dégringolade*, etc.). On observe aussi ce suffixe dans des substantifs féminins relevant du domaine de la construction (une *arcade*, une *colonnade*, une *palissade*, une *barricade*).

Le Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRS) explique qu'au Moyen Âge les mots en -ADE sont des emprunts et que c'est à partir du XVe siècle que ce suffixe s'accrole en français à des verbes et à des substantifs.

Le suffixe -ADE est très présent dans le Croissant marchois, constituant une sorte de synthèse entre oc et oïl avec la présence du E muet en fin de mot qui fait ainsi écho aux mots français en -ADE signalés précédemment :



L'adjectif *farrade* signifie à La Celle « fourrée », *ragautide* « déséchée » et une *pougnade* « poignée », une *saucade* « saucée/pluie ». Une soupe *mitonade* est agrémentée avec du pain et du lait et une soupe froide au vin c'est une *trempe* ou une *trempeche*.

On remarque que le suffixe -AD+E est bien présent mais qu'il est concurrencé par d'autres formes comme *donze* « dressée » au lieu de *donzade*, *chemiñe* /chemign'/ « cheminée » au lieu de *cheminade* ou bien encore *trempeche* qui cohabite avec *trempe* « trempée ».

⁴⁶ Langue & mémoire du pays de Guéret, 2007, p. 98



Y'en ramassais une boune sauçade, co ragaillove. Y'aye de la gaille et y'ai boula.

/y'an ramassé une boun' sossad', ko ragayov', y'a-y' de la goy' é y'é boula/

Fr. « J'en ramassais une bonne saucée, ça dégoulinait. Y'avait de la boue et j'ai fait rentrer de l'eau dans mes chaussures ».

12. Suffixe -ÉE et -É réduit à -E (apocope) : point commun entre parlers d'oïl et marchois

Si généralement les noms féminins qui se terminent par -ÉE en français finissent par -AD+E en marchois, il arrive que la terminaison -ÉE soit présente et qu'elle se réduise à -E comme dans les parlers d'oïl. C'est le cas à La Celle-Dunoise :

- ✓ La fenêtre y est appelée une *croisée* /krouézé/.

Au nord du domaine marchois, à Lourdoueix-Saint-Michel (Indre), la fenêtre est une *croisée* /krouézé/ qu'on retrouve au sud du domaine marchois comme à Gartempe, Saint-Sylvain-Montaigut (Creuse) prononcé /krouazé/.

- ✓ La *chemine* prononcé /chemign'/ correspond à « cheminée ». L'apocope (coupure qui affecte la finale d'un mot, le /é/ fermé de -ÉE s'est ici transformé en -E /e/) s'observe aussi au sud de l'Indre : si le mot *année* est émis /ané/ à Prissac, il devient une *anñe* prononcé /an-gn'/ à Lourdoueix-Saint-Michel. En Creuse, une journée devient une *jourñe* /jo(r)gn'/ à Fresselines, la cheminée une *chemiñe* /ch'mign'/ à Nouzerolles.

NB : on remarque la prononciation en /gn/ du N qui est alors orthographié ñ (la tilde sur le N est attestée en espagnol et en breton, elle a aussi son utilité en marchois).

- ✓ La remarque vaut aussi à La Celle-Dunoise pour les adjectifs *gonfle* /gonfy'/ « gonflé » au lieu de *gonfla*, *donze* « docile, dressée, domptée » au lieu de *donzade*. Marcel Jouhandeau signalait au milieu du XXe siècle à Guéret l'adjectif *trempe* : « On disait « je suis trempe » comme « je suis gonfle » et « j'ai la joue enfle » au lieu de *trempé*, *gonflé*, *enflé* ». Dans le Croissant marchois, on emploie aussi *trempe* comme adjectif masculin pour « trempé » à Saint-Priest-la-Feuille (/tranp'/) ou bien encore à Fromental (/tranpeu/). A Montluçon et ses environs (Désertines, pays Biachet), même constat avec *use* pour usé-e⁴⁷ et à 70 km plus à l'est à Vendat (03), *use* signifie « usé », *donze* « dressé », *trempe* « mouillé »⁴⁸. Dans l'Indre qui parle marchois, à Saint Marcel (au nord d'Argenton-sur-Creuse), on emploie là encore *use* pour « usé »⁴⁹ : on voit que É remplacé par E est attesté dans tout le Croissant marchois.

Le linguiste Frantz Brunet signale qu'en ancien français « étrange fut usité au sens d'étranger (...) tout au long du moyen-âge. Dès le 11^e siècle, nous relevons : « de plusurs regnes (royaumes) vinedront lo home estrange » ; au 12^e siècle : « Li sainz huem (saint homme) fut sis ans estrange contrée »⁵⁰. Le Littré, *vocabulaire du français des provinces*, signale *derne* comme apocope de *dernier* dans le Nord, le Pas-de-Calais (la *derne* fois, le *derne* mot). Il explique que *trempe* est présent en français régional dans le Centre, le Sud-Ouest et le midi de la France et qu'étymologiquement, il viendrait de l'ancien français *tempré* « ni trop chaud, ni trop froid »⁵¹. En occitan, l'adjectif est *trempat* /trin-m'pat'.

13. Suffixes -IAU, -EAU : point commun entre parlers d'oïl et marchois

Le suffixe latin -ELLUS a abouti en français comme en marchois à -EL. Il est ensuite passé à -EAU par influence des formes du pluriel et ce suffixe à lui-même connu une diphtongaison du E en /y/ pour donner -IAU dans les parlers d'oïl et en marchois.

A La Celle-Dunoise, c'est le suffixe d'oïl -IAU qui est le plus souvent employé : le *chapiiau*, le *coutiau*, le *martiau*, le *ratiau*, le *chapiiau* de paille, le *ridiau*. Pour autant, le suffixe français -EAU est aussi attesté dans la commune avec *fourneau*, *patureau*, *devanteau* « tablier », *fleau* /fyo/ « fléau ».

Le suffixe -IAU est attesté dans les communes creusoises environnantes (Le Bourg d'Hem, Chambon-Sainte-Croix, Chéniers, Bonnat, Lourdoueix-Saint-Pierre, Linard-Malval) ou plus éloignées (Clugnat, Ladapeyre, Roches, Chatelus-Malvaleix, Jalesches, Saint-Dizier-les-Domains, Bétête, Genouillac, Moutier-Malcard, Nouziers, Tercillat, La Forêt-du-Temple, Mortroux, La Cellette)⁵².

Exemples cellois avec le suffixe -IAU :

Le *fusiau* « fuseau », le *chantiau* « gros pain entamé », un *galuriau* « jeune homme en mal d'amour », un *anniau* « anneau », le *rabaniau* « ravenelle », le *jardiau* « petite vesce », l'*ausiau lazyol* « oiseau », le *tomberiau* « tombereau ».

⁴⁷ René Chicois, *Le parler biachet et montluçonnois au milieu du XXe siècle*, 2006, p. 66

⁴⁸ Jean-Claude Petelet, *Le patois de Vendat*, 2011

⁴⁹ Marcel Lamy, *Patois de Saint Marsais pitolat*, 2018, p. 96

⁵⁰ Frantz Brunet, *Dictionnaire du parler bourbonnais et des régions voisines*, 1964, p. 117

⁵¹ Claude Blum, *Le Littré, vocabulaire du français des provinces*, 2007, p. 395

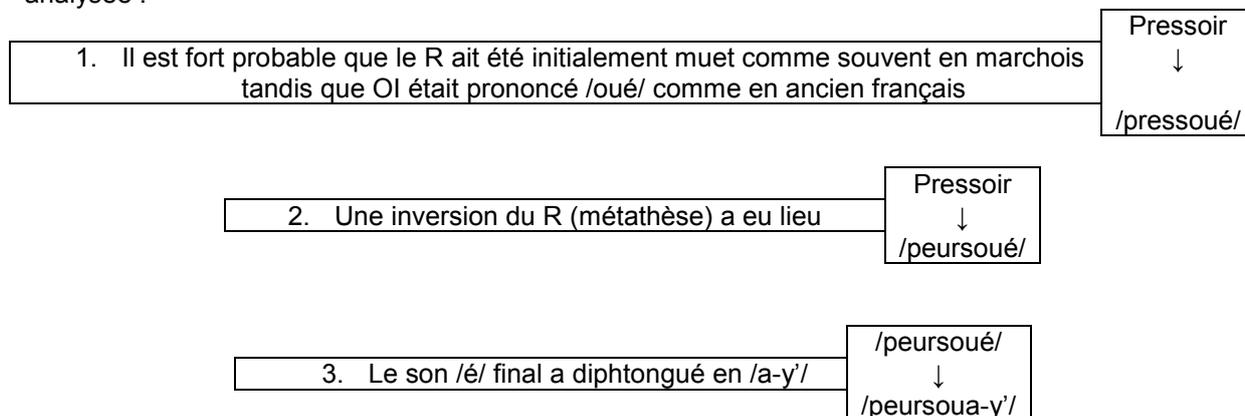
⁵² Conseil général de la Creuse, *Les parlers de la Creuse - Langue & mémoire du pays de Guéret*, 2007, p. 117

Autre cas à La Celle avec le *barriau* qui est une petite barrière placée devant la porte, généralement pour empêcher les poules d'entrer. Ce portillon est appelé dans notre domaine :

- ✓ Avec le suffixe français –EAU : *barreau* émis /baro/ à Crozant (23), Coulonges (86), Mouhet (36).
- ✓ Avec le suffixe d'oïl –IAU : *barriau* /baryo/ à Vendat (03), Vijon, Lourdoueix-Saint-Michel (36).
- ✓ A Archignat (03), les deux prononciations sont valides.

14. Le suffixe -OIR émis /oua-y'/ : une particularité marchoise

Le *pressoir* est émis /peursoua-y'/ à La Celle. Cette prononciation particulière demande à être analysée :



Le doublet vocalique –OIR connaît en marchois une triple prononciation :

- /ouar'/ comme en français : à l'est de la Creuse, le *perchoir* est prononcé /pèrchouar'/ à Lavaufanche. C'est aussi le cas à Saint-Claud (Charente), à Culan (Cher), à Saint-Eloy-les-Mines (Puy-de-Dôme)
- /oué/ (et parfois /ouér'/) comme en parlers d'oïl : à l'ouest du domaine marchois (canton de Magnac-Laval en Haute-Vienne marchoise), *hachoir* est émis /achoué/, *mouchoir* /mouchoué/, *plantoir* /plant'douér'/, *arrosoir* /arouzér'/⁵³. Au centre, à Fresselines au nord de la Creuse, *mouchoir* se dit /mouchoué/ et *entounoir* /antounoué/. Toujours au centre, à Lourdoueix-Saint-Michel dans l'Indre⁵⁴, l'*émouchoir* charger de protéger les yeux des bœufs de l'agressivité des mouches est prononcé /émouchoué/, le *battoir* utilisé pour le linge /batoué/, un divertissement, une distraction, c'est un *divertissoir* /divèrtissouér'/, le goupillon du prêtre un *bénissoir* /bénissoué/.

On observe aussi /oué/ ou /ouér'/ à Millac/L'Isle-Jourdain (Vienne), Chaillac/St-Benoit-du-Sault et Argenton-sur-Creuse (Indre), Culan (Cher), Désertines (Allier), Lavaufanche (Creuse).

Pour « perchoir », dans l'ALF, on remarque les prononciations /pèrchoué/ et /parchoué/ dans le Loiret, /pèrchoué/ dans le Loir-et-Cher, l'Indre-et-Loire, l'Eure-et-Loire, la Seine-et-Marne, le sud de la région parisienne, etc.

- /oua-y'/ qui est spécifiquement marchois : nous l'avons vu en Creuse mais /oua-y'/ est aussi attesté à l'est du Croissant marchois, à Archignat (Allier)⁵⁵ : *perchoir* /perchoua-y'/, *mouchoir* /mouchoua-y'/, *coirroir* /kouéra-y'/, *saloir* /saloua-y'/, *entounoir* /antounoua-y'/.

On prononce -OIR /ouaèy'/ à Désertines (Allier) et /ay'/ à Chantelle (Allier) comme à Millac/L'Isle-Jourdain (Vienne)

NB : on remarque le suffixe –AUR dans l'Allier, il n'entre pas dans le cadre de cette étude.

Le détail de ces prononciations est observable à partir des relevés de l'ALF (certaines réponses sans suffixe –OIR n'ont pas été retenues comme *ouillette* pour « entonnoir », *fosse*, *riau*, *bache*, pour « abreuvoir ») :

Localités du Croissant marchois	<i>Mouchoir</i>	<i>Entounoir</i> <i>Entounoir</i>	<i>Abreuvoir</i>	<i>Arrosoir</i> <i>Arrousoir</i>
Saint-Claud - Charente (519 ALF)	/mouchouar'/	/antounouar'/	-	/arouzouar'/
Millac - Vienne (509 ALF)	/mouchoué/	/antounoué/	/abeurvay'/	/arouzoué'/

⁵³ Michel Dupeux, *Le patois de la Basse-Marche*, 2013

⁵⁴ Source : Guylaine Brun-Trigaud, *Le parler de Lourdoueix-Saint-Michel (Indre)*, 1993

⁵⁵ <http://ekldata.com/GoECO4oG1E4THpWpPtlXpCMUMg/Le-patois-d-Archignat.pdf>

Chaillac - Indre (505 ALF)	/mouchoué/	/antonouér/	-	/arouzoué/
Argenton-s/Creuse - Indre (503 ALF)	/mouchoué/	/antonoué/	-	/arouzoué/
Culan- Cher (600 ALF)	/mouchoué/	/antounouar'/	-	/arouzouér'/
Dun-le-Palestel - Creuse (504 ALF)	/mouchouay'/	/antounouay'/	-	/arouzouay'/
Lavaufranche - Creuse (604 ALF)	/mouché/	/antounoué/	-	/arouzoué/
Désertines- Allier (800 ALF)	/m'choué/	/antounouaèy'/	-	/arouzouaèy'/
Chantelle - Allier (802 ALF)	-	-	/abreouvouar'/	-
Vesse/Bellerive-Vichy (803 ALF)	-	-	-	-
St-Eloy-les-M.- Puy-Dôme (801 ALF)	-	/antounouar'/	/abreouvouar'/	/arouzouar'/

Le Trésaurus occitan indique qu'*entonnouir*, *arrosouir*, *abreuvouir* et *mouchoir* constituent des formes françaises. En zone d'oc, le lexique est différent, le suffixe latin -ATORE s'étant prolongé en occitan sous la forme -ADOR /adour'/ pour servir à former de nombreux mots, en particulier des outils.

Nord-occitan	
Entonnouir	/in-n'tounouar'/ à Limoges (87), /antounoué/ au Mont-Dore (63)
Mouchoir	<i>mochador</i> /moutsadour'/ à Limoges comme au Mont-Dore
Abreuvouir	<i>marà</i> /maro/ (cf. « mare » en français) à Limoges, <i>abeurador</i> /abeuradou/ au Mont-Dore
Arrosouir	<i>arrosador</i> /aroudzadour'/ à Limoges, <i>arrosouir</i> /arouzouar'/ au Mont-Dore

On remarque l'influence française et marchoise avec *entonnouir* à Limoges et au Mont-Dore et *arrosouir* au Mont-Dore au lieu d'*arrosador*.

NB : « L'occitan oriental a régulièrement AOR, là où l'ancien français avait EOR devenu "eur" »⁵⁶.

15. Imparfait de l'indicatif en -V- : point commun entre oc et marchois

Les deux verbes du premier groupe ci-dessous (*sarpillar* « couper difficilement » et *chapusar* « tailler au couteau ») nous intéressent d'un point de vue morphologique avec leur l'imparfait en -V-, trait partagé avec l'occitan. Il existe toutefois des exceptions à La Celle-Dunoise et ainsi « je ramassais » se dit *y ramassais* et non « *y ramassove* ».

Dans la commune, *ou pouye* signifie « il pouvait », *y'aye* « j'avais », *co fasie* « ça (il) faisait », *co se mettait* « ça (il) se mettait ».



Le gamin sarpillove et chapusove dos bouts de bois.

/le gaman-y' sarpiyov' et chapuzov' do bou de bouè/ Fr. « Le gamin coupait difficilement et taillait au couteau des bouts de bois ».

L'imparfait en V, lorsqu'il est avéré, concerne essentiellement les verbes du premier groupe comme en langue d'oc mais il peut aussi parfois concerner les verbes des deux autres groupes ce qui constitue une spécificité marchoise. C'est le cas avec les verbes « bouger » et « coudre » relevés dans l'*Atlas linguistique de la France* qui permettent de constater que le V de l'imparfait ne constitue pas dans le Croissant marchois un marqueur occitan significatif :

Localités du Croissant marchois	<i>(il) bougeait</i>		<i>(elle) cousait</i>	
	avec V	sans V	avec V	sans V
Saint-Claud - Charente (point 519 ALF)		X	X	
Millac/L'Isle-Jourdain - Vienne (point 509 ALF)		X		X
Chaillac/St-Benoit-du-Sault - Indre (point 505 ALF)		X		X
Argenton-sur-Creuse - Indre (point 503 ALF)		X		X
Culan- Cher (point 600 ALF)		X		X
Dun-le-Palestel - Creuse (point 504 ALF)	X		X	
Lavaufranche - Creuse (point 601 ALF)	X		X	
Désertines- Allier (point 800 ALF)	X		X	
Chantelle - Allier (point 802 ALF)		X		X

⁵⁶ <http://www.marraire.eu/Segolena/Segolena.php?pg=SigSuffixAOR>

Vesse/Bellerive-sur-Allier/Vichy - Allier (point 803 ALF)	X	X
Saint-Eloy-les-Mines- Puy-de-Dôme (point 801 ALF)	X	X

TOTAL	avec V	sans V	avec V	sans V
	4	7	4	7

En zone nord-occitane, « (il) bougeait » se dit *boujava* et l'ALF signale comme prononciation /boudzav^o/ à Limoges et /boudzavo/ au Mont-Dore.

Le linguiste Nicolas Quint écrit que « *la Marche et les Marchois sont exactement aux antipodes des inclinaisons culturelles et idéologiques des défenseurs de l'occitan* »⁵⁷ et il ajoute qu'« (...) *il ne suffit pas de parler en utilisant des imparfaits de l'indicatif du premier groupe en /v/ pour se sentir occitan !* »⁵⁸.

16. Les pronoms sujets : différence entre oc et oïl + marchois

Joseph Palermo considère que la différence de rythme séparant français et occitan se voit surtout dans la structure morphologique. L'occitan est en effet resté, avec les autres langues romanes, fidèle au système latin (radical modifié par un ou plusieurs suffixes désinentiels) ce qui n'est pas le cas du français. « *Ce système, formé régulièrement d'un radical modifié par un ou plusieurs suffixes désinentiels, est évidemment de structure rythmique paroxytonique ou proparoxytonique* »⁵⁹. En occitan, il n'y a généralement pas de pronom sujet : « *la variété des flexions verbales dans la langue d'oc la dispense le plus souvent d'employer le pronom pour distinguer les personnes des verbes* »⁶⁰.

- ✓ L'exemple le plus marquant en occitan concerne la conjugaison du verbe qui se fait sans l'emploi obligatoire des pronoms sujets. Dans un article intitulé *Parler et écrire le limousin*, l'ethnologue Maurice Robert remarque que « *le limousin supprime très fréquemment le pronom personnel (chantas ; tu chantes)* »⁶¹.
- ✓ Après avoir étudié le marchois parlé à Dompierre-les-Eglises en Haute-Vienne, le linguiste Maximilien Guérin constate que, comme dans les langues d'oïl, la présence du pronom sujet est obligatoire en marchois⁶². Amélie Deparis fait le même constat à Crozant en Creuse⁶³. Même remarque pour Bussière-Poitevine (Haute-Vienne), à la frontière Nord-Ouest du Croissant, où « *contrairement à l'occitan languedocien ou au limousin classique, le recours aux pronoms personnels sujets est systématique* »⁶⁴.

- A La Celle-Dunoise, y signifie « je » :

Y ai r'pela le boisson et y ai laboura la palene de treis boisselades, c'en fumove.



/y'é r'pela le bouésson é y'é laboura la palèn' de tré bouésselada-y', k'an fumov'/

Fr. « *J'ai nettoyé la broussaille et j'ai labouré la partie pentue et sèche du pré de trois boisselées, ça en fumait (sous-entendu de poussière)* ».

- *Alle* signifie « elle » :

La vache, alle est pas c'mmode à ajouter sans rabille.



/la vach' al' é pa k'mod' a ajuta san rabi'y' /

Fr. « *la vache, elle pas commode à traire sans betterave coupée* ».

⁵⁷ Nicolas Quint, *Le marchois, problème de norme aux confins occitans*, 2002

⁵⁸ Ibidem, p. 69

⁵⁹ Ibidem

⁶⁰ Charles de Tourtoulon et Octavien Bringuier, *Etude sur la limite...*, p. 556

⁶¹ Maurice Robert, *Parler et écrire le limousin* in *Ethnologia*, revue d'ethnologie et d'ethno-écologie des pays occitans, 1977

⁶² Maximilien Guérin, *Les paradigmes de conjugaison en marchois (Croissant limousin) entre oc et oïl*, XIIe Congrès de l'Association internationale d'études occitanes, 2017, p. 14

⁶³ Amélie Deparis, *Le crozantais, quelques caractéristiques marquantes d'un parler oc-oïl du Croissant*, 2019, p. 18

⁶⁴ Aurélien Diéterlé, *Morphologie du verbe bussiéraud*, 1ères Rencontres sur les parlers du Croissant. Projet LC4 (Labex EFL - CNRS), 2017

- Ou correspond à « il » :



Ou traîne pas l'auche par le teit !

/ou trén' pa l'och' pa l'ta-y'/

Fr. « *Il traîne pas l'oie par le toit (abri, étable, clapier)* » sous-entendu « il ne perd pas son temps ».

- Co, ce ou c' devant voyelle correspondent à « ça » impersonnel :

Co chenaïlle et c'en ragaïlle.



Le souleil raye !

/ko ch'na-y' é k'en raga-y'/
Fr. « *ça (il) bruine et ça dégouline* ».

/le soulè-y' ra-y'/
Fr. « *Le soleil brille* ».

Ou broque, co le berdasse et co le choye .



/ou brok', ko l'beurdas', ko l'cho-y'/

Fr. « *Il trébuche, ça le secoue et ça le couche (ça le fait tomber)* ».

17. Palatalisation de C devant U en /tch/ : point commun entre parlers d'oïl et marchois

Ce phénomène correspond à une modification phonétique due au changement du lieu d'articulation de la consonne avec la langue qui entre en contact avec le palais dur (« voûte palatine »).

Le palais est constitué de deux zones : à l'avant, le palais dur et à l'arrière le palais mou, partie non-osseuse aussi nommée « voile du palais » qui se termine par la lèvre.

A La Celle-Dunoise, *chat-acureau* « écureuil » est prononcé /chatatchuro/ tout comme *culotte* est émis /tchulot'/ et *cul* /tchou/. La linguiste Guylaine Brun-Trigaud a relevé dans le Croissant marchois la palatalisation de C+U à Lourdoueix-Saint-Michel au sud de l'Indre avec *culotte* émis /tchulot'/. Ce phénomène constitue un trait commun avec les parlers d'oïl de l'Ouest et du centre de la France. Dans l'*Atlas linguistique de la France*, on observe en zone d'oïl aux côtés de /ku/ ou /kyu/ des palatalisations identiques au Croissant marchois avec /tyu/ ou /tchu/ dans le Maine-et-Loire, la Mayenne, la Manche, le Calvados, le Morbihan, la Vendée, les Deux-Sèvres, la Vienne, les deux Charente, le Cher, le Loiret et jusque dans le sud de la région parisienne (Essonne, Seine-et-Marne).

Co sort comme las crottes au cul de la chebre !



/ko sor' keum' la krota-y' o tchou d'la chyébr'/

Fr. « *ça sort comme les crottes au cul de la chèvre* » pour s'agacer d'un bavardage ininterrompu.

Cette prononciation (palatalisation) est fréquente dans le croissant marchois sans être systématique :

Localités du Croissant marchois	Culotte – Se culotter	Cul
Saint-Claud - Charente (point 519 ALF)	/kulot'/	/ku/
Millac/L'Isle-Jourdain - Vienne (509 ALF)	/kulot'/	/ku/
Chaillac/St-Benoît-du-Sault - Indre (505 ALF)	/kulot'/	/ku/
Argenton-sur-Creuse - Indre (503 ALF)	/tyulot'/ ou /tchulot'/	/tyu/ ou /tchu/
Culan- Cher (point 600 ALF)	/kulot'/	/ku/
Arnac-la-Poste - Haute-Vienne (54 – ALAL)	/s' kulota/	/ku/
Peyrat-de-Bellac - Haute-Vienne (66 – ALAL)	/seu kulota/	/ku/
Dun-le-Palestel - Creuse (point 504 ALF)	/tyulot'/ ou /tchulot'/	/tyu/ ou /tchu/
Lavaufranche - Creuse (point 601 ALF)	/kuleut'/	/ku/
Désertines- Allier (point 800 ALF)	-	/ku/
Chantelle - Allier (point 802 ALF)	/kulot'/	/tyu/ ou /tchu/
Vesse/Bellerive/Vichy - Allier (803 ALF)	/kulot'/	/tyu/ ou /tchu/
St-Eloy-les-Mines- Puy-de-Dôme (801 ALF)	-	/tyo'ou/ ou /tcho'ou/

Les prononciations /tyulot'/ et /tchulot'/ ne se limitent pas au Croissant marchois puisqu'on les retrouve dans l'Yonne, la Manche, le Calvados, la Mayenne, le Maine-et-Loire, la Vendée, les Deux-Sèvres, la Vienne, la Charente-Maritime. C'est /kyulot'/ et /kchulot'/ dans la Somme. Elles sont inconnues du domaine nord-occitan : *culota* est ainsi émis /kuloto/ à Limoges.

18. Palatalisation de G devant U en /dj/ : point commun entre parlers d'oïl et marchois

Il existe une autre forme de palatalisation commune au marchois et à la langue d'oïl, celle qui concerne G + U : à La Celle, *aiguille* se dit /adjuy'/.

1. G+U est aussi émis /dj'/ en Vendée, dans l'Indre, le Cher, les Deux-Sèvres, le Morbihan, les Côtes d'Armor.
2. G+U est aussi parfois prononcé /dy'/ au centre du Croissant et on retrouve cette prononciation dans la Vienne, les Deux-Sèvres, en Vendée, la Mayenne, le Morbihan, les Côtes d'Armor.

Ce phénomène est inconnu du domaine nord-occitan : « aiguille » devient *gulha* /gulyo/ à Limoges.

19. Palatalisation des groupes BL, CL, FL et GL : point commun entre oïl et marchois

Pour G. Brun-Trigaud, il s'agit là encore d'un trait commun avec l'Ouest de la France⁶⁵. A La Celle-Dunoise, ces groupes de consonnes comportant un L sont émis /y'/ et on observe par exemple le verbe souffler « souffler » émis /soufya/.

**Souffler comme un bangounat
qu'a avala un œuf d'auche.**



/soufya keum' in bangouna k'a avala in'eu d'och'/ Fr. « souffler comme un passereau qui a avalé un œuf d'oie » dans le sens d'être essoufflé.

Autres exemples cellois :

BL	<i>Blanchouri</i> /byanchouri/ « pâlot » <i>Diable</i> /djaby'/ <i>Bla</i> /byal/ « blé », <i>blé neir</i> /byé na-y'/ « sarrazin » <i>Jablar</i> /jabya/ « faire tomber » <i>La blette</i> /byét'/ « betterave » <i>La ramble</i> /ranby'/ « rumex »
CL	<i>La claide</i> /kyèd'/ « barrière »
FL	<i>Le fleau</i> /fyo/ « fléau » <i>Gonfle</i> /gonfy'/ « gonflé » <i>Le treflat</i> /treufya/ célèbre et délicieux pâté aux pommes de terre
GL	<i>L'ongle</i> /on-y'/ <i>L'onglon</i> /onyon/ <i>Le glas</i> /ya/ « verglas » <i>Aglati</i> /ayati/ « aplati »

NB : la *ramble* /ranbl'/ sans palatalisation est aussi attestée à l'est du Croissant marchois à Archignat (Allier) pour le rumex (grande oseille sauvage)⁶⁶. Si la palatalisation est fréquente dans le Croissant marchois, elle n'est donc pas systématique.

NB2 : l'adjectif *aglati* du latin GLITTUS « agglutiné, adhérent » est employé dans la commune voisine de Fresselines dans le sens de « retombé, aplati, en parlant d'un gâteau ou d'un pain »⁶⁷ et il fait écho à ce qui se dit en Saintonge, dans le Poitou (cf. Chef-Boutonne dans les Deux-Sèvres) où *aglati* désigne une pâte mal levée⁶⁸.

20. Palatalisation de T + I + voyelle émis /tch/ : point commun entre parlers d'oïl et marchois

A La Celle-Dunoise, le *chantier* qui sert à poser les tonneaux dans une cave est prononcé /chantché/ et le *bestiau* /bétcho/ désigne le bétail. Un certain nombre de substantifs féminins connaissent eux aussi cette palatalisation : la *tourtère* /tourtché'/ c'est le râtelier à pain, la *courtère* /kourtché'/ un raccourci, la *pourtière* /pourtché'/ une entrée de champ ou bien encore la *litière* /létché'/ « litière des animaux ». En zone d'oïl, on observe :

- ✓ *Litière* émis /lityèr'/ mais aussi /litchèr'/ dans le Maine-et-Loire, la Mayenne, les Deux-Sèvres, en Seine-et-Marne, la Marne, le Loiret.

⁶⁵ Guylaine Brun-Trigaud, *Le parler de Lourdoueix-Saint-Michel (Indre)*, 1993, p. 3

⁶⁶ Edith Yvernault, *Patois d'Archignat – Le petit Yvernault illustré*, 2013, p. 73

⁶⁷ Maurice Roy, <https://www.fresselineshier.fr/Patois/patois.pdf>

⁶⁸ Walther von Wartburg, *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (FEW), volume 4, p. 830

✓ *Létière* /létyèr'/ ou /létchèr'/ dans la Loire-Atlantique, la Charente-Maritime.
 Cette palatalisation est inconnue du domaine occitan : /lityèro/ à Limoges (87), /lityiro/ à Thiers (63).

21. Palatalisation de L + I + voyelle /y/ : point commun entre parlers d'oïl et marchois

A La Celle-Dunoise, L suivi d'un I + voyelle palatalise en /y/ :

L + i	Le <i>liet</i> /yé/ « lit » Le <i>liedour</i> /yéduur'/ « outil en bois pour lier les gerbes » Le <i>lian</i> /yan/ « lien » L' <i>échalier</i> /échéyé/
-------	---

En zone d'oïl, on observe aussi la palatalisation de L suivi d'un I + voyelle :

- ✓ *Escalier* qui peut être émis /èskayé/ en Mayenne, le Maine-et-Loire, la Loire-Atlantique, la Vienne, les Deux-Sèvres, l'Indre, le Loir-et-Cher, le Loiret, la Sarthe, l'Eure-et-Loir, l'Orne, l'Eure, l'Oise, la région parisienne, l'Aisne, la Seine-et-Marne, la Marne, les Ardennes, la Meuse, l'Aube, la Meurthe-et-Moselle, l'Yonne, la Côte d'Or, la Nièvre, etc.

NB : -IER peut se réduire à -IE en marchois comme en pays d'oïl et *escalier* passer à *escalie*. Il n'est donc pas étonnant de retrouver la prononciation /èskayi/ dans la Meuse, la Marne, les Vosges, la région parisienne (Yvelines). Dans le Croissant marchois *escalie* est émis /èskali/ à Saint-Claud (Charente), Millac (Vienne), /èskayi/ dans la région de Vichy (Allier).

- ✓ Le *lierre* connaît le même traitement avec /yèr'/ dans le Loir-et-Cher, l'Indre, la Seine-et-Marne, l'Aube, l'Eure-et-Loir, l'Orne, la Charente-Maritime. Il devient le *liarre* /yar'/ dans le Cher, la Marne, la région parisienne, l'Yonne, la Nièvre, la Côte d'Or, l'Indre-et-Loire.
- ✓ Le *lièvre* se dit /yeuv'/ ou /yèvr'/ dans l'Yonne, la Nièvre, la Marne, l'Aube, la Côte d'Or, la Seine-et-Marne, le Maine-et-Loire, la Mayenne, la Loire-Atlantique, la Charente-Maritime, l'Aisne : /yeuf'/ ou /yèf'/ dans la Somme, le Nord, le Pas-de-Calais,

NB : cette palatalisation est inconnue du domaine occitan : /lèbro/ à Limoges (87), /lèbré/ à Thiers (63).



**Ma grand-mère marmounove le chapelet darrier
 los ridiaux dau liet.**

/ma gran mèr' marmounov' le chapelé daryé lo ridyo do yé/

Fr. « *Ma grand-mère marmonnait le chapelet derrière les rideaux du lit* ».

22. Palatalisation de D + I + voyelle émis /dj/ : point commun entre parlers d'oïl et marchois

A La Celle, D suivi de I + voyelle est prononcé /dj/ : *landiers* /landjé/ « chenet de la cheminée », *diable* /djaby'/, *arcandier* « escroc » /arkandjé/. La *coudière* « coffre, étui souvent fait d'une corne de vache contenant de l'eau que le faucheur porte à la ceinture et dans lequel il met sa pierre à aiguiser » est prononcé /koudjé'/.

NB : dans la commune voisine de Dun-le-Palestel la palatalisation est absente avec /dyaby'/ et /dyeu/.

En zone d'oïl, on peut observer cette palatalisation qui est inconnue du domaine occitan :

- ✓ *Diable* est émis /dyabl'/ mais aussi /djabl'/ dans le Loiret, la Seine-et-Marne, la Marne.
- ✓ *Dieu* se dit /dyeu/ ou /djeu/ dans la Vienne, la Vendée, le Cher, le Loiret, l'Essonne, la Seine-et-Marne, la Marne.

23. OI émis /ouè/ : point commun entre parlers d'oïl et marchois

Cette ancienne diphtongue d'oïl est partagée avec la langue d'oïl.

Le linguiste Frantz Brunet a mis en exergue les prononciations caractéristiques du Bourbonnais d'oïl, anciennes prononciations françaises disparues mais maintenues dans les parlers du Centre. Parmi celles-ci, il y a les prononciations /oué/, /él/ ou /èl/ pour OI : « *oué, ancienne prononciation, a été au 16^e siècle transformé en è par le français et les dialectes (monnaie, faible) et du 16^e au 18^e siècle par le français en oi dans les mots tels accroit* »⁶⁹.

A La Celle-Dunoise, la fenêtre est une *croisée* /krouézé/ ; *avoir une mine de chat foiroux* /fouerou/ c'est avoir l'air malade de la diarrhée (la *foire* /fouer' en marchois) ; la *voiture* se dit /vouétur'/ ; le *bois* /bouè/ ; le *boisson* /bouésson/ « haie » ; la *boisselade* /bouésselad'/ (« boisselée » en français, unité de mesure).

⁶⁹ Frantz Brunet, *Dictionnaire du parler bourbonnais et des régions voisines*, 1964, p. XVI

Etre en colère ou se faire mal peut conduire à *gueular comme un putois* /putouè/ :

**Aveir los cheveux pres
dau bounet**



**Gueular comme un
putois !**

/avé lo cheveu pré do bounè/
Fr. « avoir les cheveux près du bonnet » c'est se mettre en colère.

/gueula keum' in putouè/
Fr. « gueuler comme un putois ».

24. **Al émis /ouè/ : point commun entre parlers d'oïl et marchois**

A La Celle-Dunoise, la *piementaise* /pimantouèz'/ c'est une pioche (cf. la piémontoise) et la *maison* se dit /mouézon/.

- ✓ Les relevés de l'*Atlas linguistique de la France* effectués fin XIXe-début XXe siècle mentionnent la prononciation /mouézon/ dans le Croissant marchois à Dun-le-Palestel en Creuse, à Chantelle et dans la région de Vichy dans l'Allier.
- ✓ On retrouve dans l'ALF cette prononciation en pays d'oïl avec /mouézon/ dans la Somme, /mouéjon/ en Wallonie, /mouajon/ en Haute-Marne, /mouéjon/ en Haute-Saône. En 2006, le *Glossaire de termes dialectaux* proposé par la commission toponymie de l'Institut géographique national (IGN) signale *mouéson* « maison » en Picardie⁷⁰. *Mouéson* est aussi attesté en 1834 en Normandie « en patois des campagnes du Bessin »⁷¹ (région de Bayeux).
- Outre la zone d'oïl et le Croissant marchois, le domaine francoprovençal (région de Mâcon, Forez) est aussi concerné (par contre, on prononce /médzou/ à Limoges en zone d'oc).

NB : le Thesaurus occitan donne *maison* comme étant un mot français.

A La Celle-Dunoise, l'expression à *maison* prononcée /a mouézon/ signifie « à la maison ». Le Centre national de ressources textuelles et lexicales nous dit que le vieux français du XIIe siècle disait *a maison* pour « chez soi (avec mouvement) »⁷².

25. **-OI émis /oua-y'/ : une particularité marchoise**

On observe de temps à autre à La Celle le traitement particulier de –OI avec une diphtongue /oua-y'/ parfois réduit à /a-y'/ : la *coiffe* est prononcé soit /kouéf'/ soit /koua-y'f'/, *froid* se dit /fra-y'/.

NB : pour « froid », les relevés de l'*Atlas linguistique de la France* ne mentionne la prononciation /fra-y'/ que dans le Croissant marchois à Dun-le-Palestel en Creuse (c'est /fré-y'/ dans la région de Vichy).

26. **Toponymie marchoise (La Celle-Dunoise)**

Ernest Nègre, ardent promoteur de la langue d'oc et spécialiste de la toponymie (étude des noms de lieux) situe La Celle-Dunoise « en pays d'oïl »⁷³.

La Celle Dunoise, Creuse en pays d'oïl; Cella, 1154, prior de Cella, 1216 (NLCR 2, 60 a);
= idem.

La Celle sous Gouzon, Creuse, en pays d'oïl; Cella, 873 (NLCR 2, 59 b); = idem;

Le toponyme *Celle* s'observe dans les communes du nord du département de la Creuse (La Celle-Dunoise, La Celle-sous-Gouzon) comme dans celles du sud (La Celette dans le Canton de Châtelus-Malvaleix et La Celle-Barmontoise, dans le canton de Crocq, qui était une commune jusqu'en 1912 avant de prendre le nom de La Villetelle).

La *Cella* latine est passé en Creuse à *Celle* ou *Cello* selon l'aire linguistique : le A en fin de mot est devenu un E muet en marchois comme en français tandis que dans la partie sud où est parlée la langue, il s'est maintenu comme en occitan en donnant le son /o/.

- ✓ Au nord de la Creuse (La Souterraine, Saint-Vaury, Montaigut-le-Blanc, Boussac), le toponyme est appelé *La Celle* /la sèl'/ en marchois.
- ✓ Au sud (Chénérailles, Aubusson, Bénévent, Bourgameuf, Pontarion, etc.), ce sera *La Cella* /lo sélo/ comme au sud-ouest en limousin.

⁷⁰ André Pégurier, Sylvie Lejeune et Élisabeth Calvarin, *Les noms de lieux en France - Glossaire de termes dialectaux*, commission toponymie de l'Institut géographique national (IGN), 2006, p. 319

⁷¹ Frédéric Pluquet, *Contes populaires, préjugés, patois, proverbes : noms de lieux de l'arrondissement de Bayeux*, 2^e édition, 1834, p. 106

⁷² <https://www.cnrtl.fr/etymologie/maison>

⁷³ Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, 1990-1998

Le Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL), créé par le CNRS⁷⁴, met en ligne un grand nombre d'informations linguistiques dont un dictionnaire du moyen-français (1330-1500) : on apprend ainsi que, dans la deuxième moitié du XIIe siècle, une *cele* désignait un ermitage, un petit monastère.

Continuons avec André Pégorier, ingénieur-géographe à l'IGN (Institut géographique national) qui a publié le *Glossaire des termes dialectaux / noms de lieux en France* qui permet de retrouver le sens de toponymes présents en France. André Pégorier aborde le mot *Celle* et le définit comme étant un mot d'ancien français qui désignait autrefois une petite maison isolée habitée par un ermite.

Cette origine nous est confirmée par le chanoine Ernest Nègre, linguiste spécialiste de l'occitan⁷⁵. Pour lui, *celle* possède bien une origine d'oïl⁷⁶, c'est un terme religieux désignant une cellule, la dépendance d'un monastère et même probablement « *un petit monastère* ». Ernest Nègre donne les exemples de *Celle/Selle* dans le Cher, l'Allier, la Marne, le Loiret, l'Indre et Loire, l'Yonne, l'Ille et Vilaine, la Mayenne, etc., qui tous s'écrivaient *Cella* en latin au Moyen Âge⁷⁷. Il n'oublie pas la Creuse avec La Celle-Dunoise et La Celle-sous-Gouzon (« *en pays d'oïl* » écrit-il⁷⁸) orthographiées elles en latin *Cella* au IXe et XIIe siècles.

27. L'intercompréhension

L'intercompréhension, le fait de se comprendre entre locuteurs, c'est l'un des arguments qui justifie que l'occitan et ses différents dialectes ne forment qu'une seule et même langue comme le rappelle l'Institut Occitan⁷⁹ : « *l'occitan est caractérisé par sa diversité linguistique et par l'intercompréhension entre ses différents parlers : gascon, languedocien, provençal, limousin, auvergnat, et vivaro-alpin* »⁸⁰. Jean Devaud, dans une étude intitulée *Les parlers du Nord de la Creuse et de la Haute Vienne*, écrit que si le dialecte limousin place normalement l'accent tonique sur l'avant-dernière syllabe comme il est d'usage en pays d'oc, les parlers du Croissant marchois ont eux tendance à le placer sur la dernière syllabe. Il souligne que « *cette différence d'accent tonique forme l'obstacle principal à une bonne compréhension entre les patoisants pur limousins et ceux de la région étudiée [le Croissant marchois]* »⁸¹.

• En 2007, l'ouvrage *Langue & mémoire du pays de Guéret*, fruit d'une enquête conduite par l'Institut d'étude occitane (IEO) de Limoges, constatait qu'à La Celle-Dunoise et dans d'autres communes du nord de la Creuse « *l'intercompréhension avec des locuteurs limousins ou auvergnats devient malaisée* »⁸². Jean-François Vignaud et Michel Manville sont les auteurs sous la direction de l'IEO du Limousin de cette enquête linguistique. Ils reconnaissent qu'ils ne parlaient pas marchois : « *tous les entretiens se sont effectués, dans la mesure du possible en occitan* » et précisaient que « *toutefois nous avons eu eu parfois du mal à adapter notre dialecte limousin à certaines nuances phonologiques marchois* ». Ils vont même passer de « parfois » à « souvent » avec les communes les plus au nord du département de la Creuse : « *il nous a souvent fallu, dans les communes les plus septentrionales où la langue est fortement francisée, utiliser le français en soutien* »⁸³. Ils expliquaient que « *dans un espace compris entre la Petite Creuse et la frontière départementale, la langue semble atteindre le stade ultime de son rapprochement vers le français* »⁸⁴. Malgré tout, ils rangeaient le marchois parmi la langue d'oc, y voyant « *un sous-dialecte occitan parfois étonnamment proche du français* »⁸⁵.

• Lors de l'enquête linguistique menée par nos soins en 2010 dans le canton de Saint-Vaury (Creuse), dans les communes les plus au contact de la langue d'oc, une locutrice de Gartempe qui avait habité Limoges pendant 30 ans constatait une grande différence son "patois" et le dialecte limousin et affirmait bien mieux comprendre le poitevin. A Saint-Léger-le-Guérétois, un informateur faisait état de son impossibilité à comprendre un Limousin comme un Creusois du sud du département. Il n'y a qu'à

⁷⁴ Centre national de la recherche scientifique

⁷⁵ Il fut professeur de littérature occitane et directeur du collège d'Occitanie à Toulouse

⁷⁶ En langue d'oc, *cèla* signifie aussi cellule, couvent

⁷⁷ La ville de Sceaux, dans les Hauts-de-Seine, était aussi orthographiée *Cellas* au XIIe siècle

⁷⁸ Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France : étymologie de 35000 noms de lieux*, 1990-1998

⁷⁹ L'Institut Occitan, créé en 1996, et regroupe le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques et des associations occitanes, gasconnes et béarnaises réunies au sein de « Los Estats Generaus de la Lengua ». Le Conseil Régional d'Aquitaine et la D.R.A.C. Aquitaine lui apportent par ailleurs un soutien financier

⁸⁰ <http://www.in-oc.org/fr/loccitan>

⁸¹ Jean Devaud, *Les parlers du Nord de la Creuse et de la Haute Vienne*, Etudes régionales 3, 1968, p. 36

⁸² Conseil général de la Creuse, *Les parlers de la Creuse - Langue & mémoire du pays de Guéret*, 2007, p. 102

⁸³ *Langue et mémoire du pays de Guéret*, 2007, p. 9

⁸⁴ *Langue et mémoire du pays de Guéret*, 2007, p. 102

⁸⁵ *Langue et mémoire du pays de Guéret*, 2007, p. 98

Montaigut-le-Blanc, commune la plus méridionale du canton et de la zone linguistique marchoise, que les interlocuteurs expliquaient comprendre, en faisant des efforts, le limousin⁸⁶.

• Jules Marouzeau, natif de Fleurat (Creuse) dans le Croissant marchois, relate le passage dans son village des charcutiers originaires d'un canton du sud du département, celui « *qui touche au Limousin* ». De retour d'une foire proche du Berry, ceux-ci s'arrêtaient à Fleurat pour vendre des quartiers de porc. J. Marouzeau, encore enfant, les voit comme des « *hommes étranges, qui parlaient un autre patois que nous* » et qui « *racontaient des choses incompréhensibles dans une langue ou tintaient les nasales* »⁸⁷. Ce que ce passage nous apporte comme information importante, c'est l'absence d'intercompréhension entre le marchois parlé localement et le parler d'oc limousin du sud du département.

• Nicolas Quint écrit en 1991 au sujet du marchois parlé à Saint-Priest-la-Feuille (Creuse) : « *à mon avis, le marchois peut être considéré comme un dialecte occitan (surtout à cause des conjugaisons et du vocabulaire). Mais il n'est pas illégitime de penser le contraire, ou tout du moins de dire que le marchois n'est pas ou plus de l'occitan puisque l'intercompréhension avec les dialectes méridionaux n'est plus possible de nos jours* ».

Autres exemples :

- ✓ En 1876, Charles de Tourtoulon et Octavien Bringuier soulignaient déjà que « *les Marchois ne sont pas mieux compris des habitants des pays d'oïl situés sur leur frontière que de ceux des pays d'oc, et par conséquent que leur langage, tout mélangé qu'il est, a des limites géographiques très nettes tant du côté des Limousins et des Charabias", suivant leur expression, que de celui des Angoumois, des Poitevins et des Berrichous* »⁸⁸.
- ✓ Natif de la Charente linguistiquement marchoise, l'abbé Jean-Pierre Rousselot avait été frappé par la similitude entre le parler de chez lui dans la vallée du Son (Charente) et celui de La Souterraine (Creuse). Suite à son périple dans le Croissant marchois, il constatait en 1891 qu'à Lessac (Charente) comme à La Souterraine, il avait « *été pris pour un voisin* » attestant de l'intercompréhension entre locuteurs marchois. Par contre, ceux qui habitaient à quelques kilomètres plus au sud, en zone limousine où il n'y a pas de E muet en fin de mot, « *étaient considérés comme des étrangers* »⁸⁹.
- ✓ L'étude faite en Creuse dans le pays de Guéret a permis de relever que « *les habitants de Roches [au nord-est de Guéret, près de Chatelus-Malvaleix – NDLA] déclarent comprendre sans difficulté les habitants de la région de la Souterraine (à environ 50 kilomètres à l'ouest), tandis que la communication sera plus délicate avec les habitants d'Ajain situés à 10 km plus au sud* »⁹⁰. Il faut préciser qu'à la Souterraine on parle marchois tandis qu'Ajain est une commune à la frontière de la zone marchoise qui possède des finales féminines en A (les auteurs de cette étude placent d'ailleurs cette commune en-dessous de la limite dialectale du marchois)⁹¹.
- ✓ On peut mettre en parallèle ces différents témoignages avec ce que constatait en 1983 France Lagueunière dans l'arrondissement de Bellac en Haute-Vienne : « *pour les habitants du nord des cantons du Dorat, de Magnac-Laval, de Saint-Sulpice-les-Feuilles, la langue parlée au sud de la Gartempe est une langue étrangère, mal comprise : un habitant de Saint-Léger-Magnazeix affirme pouvoir discuter sans difficulté notable avec un Creusois ou un Charentais ; il n'en est plus de même avec un habitant du canton de Nantiat* »⁹².

F. Lagueunière présente un informateur habitant Puyferrat comme étant un cultivateur né dans ce village en 1908, l'ayant peu quitté sauf pour le service militaire et ayant suivi sa scolarité dans le bourg de Saint-Sulpice-les-Feuilles. « *Son parler est en fait représentatif non seulement du lieu-dit de Puyferrat mais de la commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles* »⁹³. Elle précise que ce locuteur originaire de ce village de Basse Marche « *oppose ce parler à ceux utilisés dans les communes du sud de l'arrondissement de Bellac qu'il rattache au "limousin"* »

⁸⁶ Jean-Michel Monnet-Quelet, *Le marchois, enquête sur un patois parlé en Creuse*, 2011

⁸⁷ Jules Marouzeau, *Une enfance*, édition de 1977, p. 113

⁸⁸ Charles de Tourtoulon et Octavien Bringuier, *Rapport sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl*, 1876, p. 591

⁸⁹ Jean-Pierre Rousselot, *Les modifications phonétiques du langage dans le patois d'une famille de Cellefrouin en Charente*, 1891, p. 297

⁹⁰ *Langue et mémoire du pays de Guéret*, p. 11

⁹¹ *Langue et mémoire du pays de Guéret*, carte N°2, p. 108

⁹² France Lagueunière, *Etudes de géographie linguistique dans l'arrondissement de Bellac (Haute-Vienne), phonétique historique et phonologie*, 1983, p. 6

⁹³ France Lagueunière, *Etudes de géographie linguistique dans l'arrondissement de Bellac (Haute-Vienne), phonétique historique et phonologie*, 1983, p. 116

qu'il affirme ne pas comprendre »⁹⁴ et elle ajoute en note de bas de page qu'il ne reconnaît que quelques mots mais fixant toute son attention.

Pour continuer à questionner l'intercompréhension, l'ouvrage de Stephan Mietzke, *Isoglossenverschiebungen im Croissant* publié en 2000, est un outil précieux écrit en allemand avec quelques passages en français (questionnaires, citations, etc.). On apprend qu'un texte écrit en limousin "standard" a été proposé lors d'une enquête linguistique auprès de locuteurs marchois résidant dans différentes localités de la Creuse et de l'Indre, toutes situées dans le Croissant. Ce texte, intitulé *lo Dalus* et écrit par la Corrèzienne Marcelle Delpastre, les informateurs marchois vont l'entendre sans avoir à passer par la lecture qui est un obstacle si on veut tenir compte de l'accent et de la prononciation.

• A Dun-le-Palestel (Creuse) :

- ✓ Les trois quarts des personnes interrogées ne comprennent pas le texte mis à part quelques mots.
- ✓ Un quart d'entre elles ne le comprennent qu'un peu.
- ✓ L'ensemble des locuteurs constate des différences entre le limousin standard et leur parler. Celles qui font l'unanimité sont le traitement des diptongues et les terminaisons, vient ensuite l'accent et pour la moitié des informateurs, la prononciation de CH.

• A Saint-Priest-la-Feuille, les réponses sont sensiblement identiques :

- ✓ 2 personnes sur 3 ne comprennent pas *lo Dalus* ou juste quelques mots.
- ✓ 1 sur 3 ne le comprend qu'un peu.
- ✓ Là aussi, la totalité des locuteurs constate des différences entre le limousin et leur parler : la plus marquante est celle concernant le vocabulaire. Les deux tiers des personnes notent aussi les terminaisons et l'accent et pour un tiers c'est la prononciation de CH.

• A Naillat :

- ✓ La moitié des personnes interrogées ne comprend pas le texte de Marcelle Delpastre, hormis quelques mots.
- ✓ L'autre moitié y arrive mais en faisant un effort de concentration.

• A Lafat, à Maison-Feyne :

- ✓ Personne ne comprend *lo Dalus* sauf quelques mots et seulement pour certains.
- ✓ Les locuteurs remarquent unanimement comme principales différences l'accent ainsi que le vocabulaire et un sur deux note le traitement de CH.

• A Saint-Léger-Bridereix :

- ✓ Les 2/3 des informateurs ont déclaré qu'ils ne comprenaient rien au texte proposé.

• A Nouzerolles et Colondannes :

- ✓ Les 2/3 des informateurs ont déclaré ne pas comprendre le texte en occitan limousin.
- ✓ L'autre tiers expliquait ne comprendre que certains mots.

• Toujours dans le Croissant mais dans l'Indre cette fois, à Chaillac :

- ✓ Les réactions des différents informateurs ont toutes été négatives. Ils expliquent ne pas être en mesure de comprendre quoi que ce soit au texte en occitan limousin qui leur a été proposé.

On le voit, pour les locuteurs des points d'enquête étudiés par ce chercheur et enseignant à l'Université de Rennes, il n'y a pas d'intercompréhension possible avec l'occitan limousin. Reconnaître quelques mots ou saisir quelques bribes, ce n'est pas la même chose que de pouvoir communiquer naturellement. De plus, les informateurs ont clairement identifié l'origine du "patois" entendu comme étant celui du sud.

Si une langue est commune, les locuteurs doivent pouvoir se comprendre entre eux. Un Français pourra ainsi communiquer avec un Sénégalais, un Belge ou un Québécois malgré les différences de prononciation et de vocabulaire. Il en sera de même entre un Portugais et un Brésilien, entre un Espagnol et un Mexicain, entre un Anglais et un Australien.

Le constat a été fait à maintes reprises par de nombreux chercheurs : les locuteurs marchois de la Creuse, de la Haute-Vienne, de l'Indre, de la Vienne, de l'Allier, etc., se comprennent entre eux malgré des différences phonétiques et lexicales.

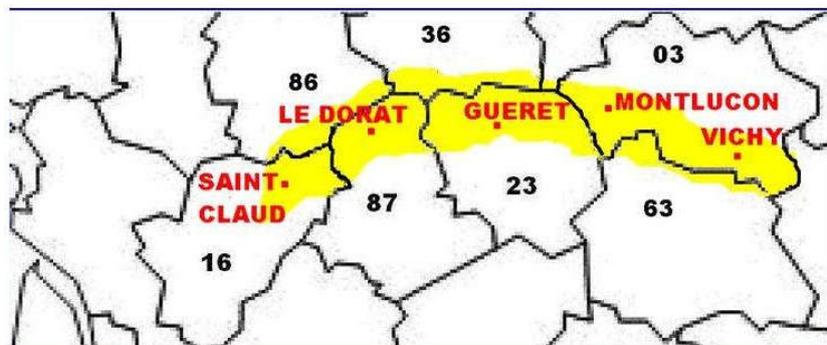
Les auteurs de *Langue et mémoire du pays de Guéret* expliquent à ce sujet qu'un habitant de Roches, commune située au nord-est de Guéret « a même affirmé avoir communiqué régulièrement en patois avec un copain de régiment originaire d'Oradour Fanais, village du nord de la Charente situé lui aussi en zone marchoise »⁹⁵.

⁹⁴ Ibidem, p. 117

⁹⁵ *Langue et mémoire du pays de Guéret*, 2007, p. 106

Michel Dupeux, ancien universitaire et auteur d'une étude sur le "patois" de Basse Marche dont il est originaire, écrit que « *d'un village à l'autre, de menues différences se rencontrent parfois dans certains termes, certaines formes verbales, certaines inflexions ou certaines tournures de phrases* ». Il ajoute que « *ces petites variations locales n'empêchent nullement de se comprendre, et font au contraire tout le sel d'un langage vivant* »⁹⁶.

Entre oïl et oc, le Croissant marchois



L'ouvrage intitulé *Langue & mémoire du pays de Guéret* est le fruit d'une enquête conduite par l'Institut d'étude occitane (IEO) de Limoges. La Celle-Dunoise est l'une des communes présente dans les cartes consacrées à 11 traits linguistiques⁹⁷. On peut en ajouter 4 autres abordés dans l'analyse qui est faite des parlers marchois dits intermédiaires (de La Celle-Dunoise à Clugnat) : la palatalisation de /k/ et /g/ ; la palatalisation de BL, CL, FL, GL et PL ; la présence de métathèses ; l'intercompréhension⁹⁸.

15 traits analysés	Observations concernant La Celle-Dunoise
Emploi du E muet en position interne et à la fin de mot	Emploi du E muet commun avec la langue d'oïl
Analyse du vocabulaire	Lexique nettement francisé avec une faible présence de traits lexicaux limousins
Terminaison du féminin pluriel	Féminin pluriel en /é/ et /a-y'/ (spécificité marchoise) Allongement de la voyelle comme en oc (cf. /é/ en marchois et /a/ en oc)
Prononciation des voyelles nasales	Traitement français des nasales et sur-nasalisation comme dans les parlers d'oïl
Prononciation de diphtongues	Diphtongues seulement présentes en position tonique. Appartition de la diphtongue /av'/ typiquement marchoise. La diphtongue /è-y'/ passe à /a-y'/, autre spécificité marchoise
Suffixes de substantifs masc. et fém.	Emploi des suffixes -EUR, -AIRE, -AISE, comme en langue d'oïl. Présence de deux suffixes d'oc : le suffixe -OUR dans les noms féminins est employé avec une certaine irrégularité et -ADOUR pour désigner des outils ⁹⁹
Traitement de la finale latine -ELLUM	-ELLUM latin est devenu -IAU, suffixe partagé avec des parlers d'oïl
Phonème /o/ d'oïl ou phonème /ou/ d'oc	Là où l'occitan limousin dit /pourta/ pour « porter », /foun't'/ pour « fontaine » et /palissou/ pour « corbeille », à La Celle ce sont les sons /o/ et /on/ qui sont employés comme en français
V d'oïl ou B d'oc	C'est le V français qui est attesté
Prononciation de CH et J	CH et J se prononcent comme en français
Prononciation de la finale -ION	La finale -ION se prononce comme en français
Palatalisation de C /k/ et G /g/	Les palatalisations sont générales comme dans des parlers d'oïl
Palatalisation de BL, CL, FL, GL et PL	Ces groupes sont systématiquement palatisés comme dans des parlers d'oïl
Métathèse (inversion du R par rapport au E)	Elle est très fréquente comme dans les parlers d'oïl
Intercompréhension	Avec des locuteurs limousins ou auvergnats, elle décrite comme malaisée.

⁹⁶ Michel Dupeux, *Le patois de la Basse Marche*, 2013, p. 21

⁹⁷ Conseil général de la Creuse, *Les parlers de la Creuse - Langue & mémoire du pays de Guéret*, 2007, pp. 110-120

⁹⁸ *Langue & mémoire du pays de Guéret*, pp. 101-102

⁹⁹ L'exemple donné est le *sautadour* « saute-haie », c'est un *échelier* à La Celle-Dunoise

On peut analyser les 18 observations ci-dessus qui correspondent aux 15 traits linguistiques choisis par une organisation qui milite pour la défense du mouvement occitan :

- 11 d'entre eux sont communs au marchois et à la langue d'oïl ;
- 1 est en partie commun entre marchois, oïl et oc ;
- 2 sont partagés avec la langue d'oc ;
- 1 autre est spécifique au marchois.

	Communs avec oïl	Communs avec oc	Spécifiques au marchois
Emploi du E muet	X		
Analyse du vocabulaire	X		
Terminaison du féminin pluriel		X	X
Prononciation des voyelles nasales	X		
Prononciation de diphtongues		X	X
Suffixes de substantifs masc. et fém.	X	X	
Traitement de la finale latine –ELLUM	X		
Phonème /o/ d'oïl ou phonème /ou/ d'oc	X		
V d'oïl ou B d'oc	X		
Prononciation de CH et J	X		
Prononciation de la finale –ION	X		
Palatalisation de C /k/ et G /g/	X		
Palatalisation de BL, CL, FL, GL et PL	X		
Métathèse (inversion du R par rapport au E)	X		
Intercompréhension			X

- ✓ 67% des critères sont communs avec la langue d'oïl ;
- ✓ 16,5% le sont avec la langue d'oc ;
- ✓ 16,5% sont propres au marchois.

28. Vocabulaire marchois

Comme l'indiquait Louis Lacrocq en 1925 dans sa monographie de la commune de La Celle-Dunoise, le "patois" de cette commune comprend « *beaucoup de mots français sans modifications* »¹⁰⁰. Presque un siècle plus tard, l'ouvrage intitulé *Langue & mémoire du pays de Guéret* place La Celle-Dunoise dans une aire où le « *lexique est nettement francisé* »¹⁰¹.

Quelques exemples lexicaux :

• **Barriau (n.m.)** : « petite barrière devant la porte, portillon ».

Dans la Vienne, le terme *barriau* désigne la *porte* du jardin ; dans l'Eure et le Berry, c'est une petite porte ou une barrière à claire-voie (dans le Berry, *sauter l'barriau* c'est décéder) ; dans la Nièvre, un *barriau* c'est aussi un portillon devant la porte d'entrée. Ces formes renvoient au verbe *barrar-barrer* « fermer sa porte à l'aide d'une barre » qui a aussi donné *barrière*.

• **Berdassar (v.)** « secouer »

L'écrivain creusois Marcel Jouhandeau signalait dans son roman *Le langage de la tribu* (1955) que ce verbe signifiait à Guéret « *malmené, dans la douleur on disait : "ça me bardasse"* ». Ailleurs dans le Croissant marchois, *bardasser*^{ar} c'est « secouer vigoureusement » dans l'Allier¹⁰² (à Archignat, c'est secouer quelqu'un, le tancer). Dans le sud de l'Indre, lorsque quelqu'un ne peut plus maîtriser sa charrue on dit de lui que *co (le) berdasse*¹⁰³. Le linguiste Alain Rey s'est intéressé au verbe *bardasser* (ou *berdasser*) qui appartient à une famille de mots dialectaux dont l'origine pourrait venir du germanique *berd avec le sens de « remuer, agiter, secouer ». A. Rey précise que « *ces mots, attestés dans les dialectes d'oïl (France du Nord) et francoprovençaux (France de l'Est, Suisse) sont attestés en Nouvelle France (1744)* »¹⁰⁴. Il faut donc y ajouter le Croissant marchois.

¹⁰⁰ Louis Lacrocq, *Monographie de la commune de La Celle-Dunoise* in Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, 1925, p. 293

¹⁰¹ Conseil général de la Creuse, *Les parlers de la Creuse - Langue & mémoire du pays de Guéret*, 2007, p. 111

¹⁰² Edmond Bouchard, *Le patois tel que je l'ai pratiqué de 1930 à 1946*, 2009, p. 14

¹⁰³ Guylaine Brun-Trigaud, *Le parler de Lourdoueix-Saint-Michel (Indre)*, 1993, p. 29

¹⁰⁴ Alain Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*, 2011

NB : en Normandie, le suffixe –ASSE est passé à -ANSE peut-être par attraction de « danse » : dans l'arrondissement de Pont-Audemer, *berdanser* (ou *brédanser*) signifie « se remuer, s'agiter brusquement et violemment »¹⁰⁵ et à Alençon *berdanser* possède le sens de « se balancer »¹⁰⁶. Dans le Poitou, les Mauges (sud-ouest du Maine-et-Loire aussi appelé Choletais), on observe aussi le verbe *bordanser* « balancer, secouer » et au Québec il signifie secouer, faire du bruit ou des gestes brusques pour démontrer sa colère (on emploie aussi là-bas *se faire bardasser* dans le sens de « se faire secouer par quelqu'un »).

NB2 : enfant, à Saint-Sylvain-Montaigut (Creuse), quand on tombait de vélo (et plus tard d'une mobylette ou d'une moto), il était courant de dire « *j'ai pris une de ces bardassées !* » ce qui renvoie au verbe *berdasser*-ar mais aussi à la *berdassée* qui signifie dans le Vendômois¹⁰⁷ « chute faite lourdement ».

• **Bestiau (n.m.) : « bétail ».**

Le Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRS) explique que *bestiau* était employé au XVe siècle au pluriel et avait le sens de « bétail ». *Bestiaux* constituait le pluriel du substantif de l'ancien français *bestial*, du latin BESTIA « bête », terme encore en usage dans les dialectes d'oïl du Nord-Ouest (angevin, normand). *Bestial* comme substantif s'est effacé au profit de *bétail* afin d'éviter l'homonymie avec l'adjectif *bestial*¹⁰⁸.

• **Bise (n.f.) : « vent ».**

Ce vent froid souffle du Nord-Est. Ce mot est emprunté au germanique **bīsjō* « vent du nord-est »¹⁰⁹.

• **Boisselade (n.f.) : « unité de mesure ».**

Au nord du Croissant marchois, c'est une *boisselée* bouèslé/ à Lourdoueix-Saint-Michel (Indre)¹¹⁰ et le Centre national de ressources textuelles et lexicales nous dit que cette mesure agraire, surtout répandue dans le centre de la France, correspond à la surface de terre pouvant être ensemencée avec un boisseau de grains. Cette unité de mesure est de 6 ares et 25 centiares à La Celle-Dunoise¹¹¹. Les deux formes dérivent de *boissel*, forme ancienne de *boisseau* :

→ + *ée* en parler d'oïl et parfois en marchois
Boissel
 → + *ade* en marchois

Localités du Croissant marchois	Boisselée-Boisselade Boisseau	Mesure Héminae
Indre		
Mouhet (point 60 ALCe)	/boualé/	
Prissac (point 54 ALCe)	/bōslé/	
Saint-Marcel (point 49 ALCe)	/bōslé/	
Vijon (point 57 ALCe)	/bōslé/	
Cher		
Saint-Jeanvrain (point 51 ALCe)	/bōslé/	
Allier		
Bizeneuille (point 58 ALCe)		/meuzur'/
Saint-Bonnet-de-Four (point 64 ALCe)		/meuzur'/
Archignat (point 61 ALCe)	/bouéssō/	
La Petite Marche (point 65 ALCe)	/bouéssō/	
Ebreuil (point 67 ALCe)		/lémina/

La forme *héminae* observée à Ebreuil fait écho à l'occitan *eminada* « étendue de terre qu'on peut ensemencer avec une mine de blé » et au français *minot* « mesure de capacité utilisée jadis pour les matières sèches (graines et farine) et qui contenait la moitié d'une mine »¹¹². « Le latin *hemina* signifie "un demi sextarius" (*sestier*) que nous retrouvons en italien, catalan, alsacien et basque, a été emprunté au grec *ἡμίνα* (*hēmīna*) "demi" »¹¹³.

• **Boisson (n.m.) : « broussaille ».**

Issu du germanique **bosk* qui a donné *bois* et *bos* en marchois, *boisson* est attesté au centre du Croissant marchois (Creuse, Indre) pour la broussaille.

¹⁰⁵ Eugène Robin, *Dictionnaire du patois normand en usage dans le département de l'Eure*, 1882, p. 56

¹⁰⁶ Louis du Bois, *Glossaire du patois normand*, 1856

¹⁰⁷ Paul Martellière, *Glossaire du Vendômois*, 1893, p. 40

¹⁰⁸ <https://www.cnrtl.fr/etymologie/bestiau>

¹⁰⁹ <https://www.cnrtl.fr/definition/bise>

¹¹⁰ Guylaine Brun-Trigaud, *Le parler de Lourdoueix-Saint-Michel (Indre)*, 1993, p. 14

¹¹¹ Louis Lacroq, *Monographie de la commune de La Celle-Dunoise* in Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, 1925, p. 291

¹¹² <https://www.cnrtl.fr/definition/minot>

¹¹³ <https://www.etymologie-occitane.fr/category/lexique-occitan/e/page/2/>

NB : *broussaille*, terme français selon le Thesaurus occitan, est formé à partir de l'ancien mot *brosse* « bruyère, broussailles incultes » et du suffixe *-aille*. Il est employé à l'Est du Croissant marchois (cf. Coulonges dans la Vienne, Saint-Claud en Charente) et « débroussailler » se dit *débroussailler* à Peyrat-de-Bellac (Haute-Vienne).

On retrouve en marchois *boisson-boissou* pour désigner cette fois le buisson :

Localités du Croissant marchois	<i>Boisson Boissou</i>	<i>Boisseau Buisson</i>	<i>Bouchure</i>
Saint-Claud - Charente (point 519 ALF)	/bouèssou/		
Millac/L'Isle-Jourdain - Vienne (point 509 ALF)	/bouèssou/		
Chaillac/St-Benoit-du-Sault - Indre (point 505 ALF)		/bouèssa/ /bouèssou/	
Argenton-sur-Creuse - Indre (point 503 ALF)			/bouchur'/
Culan- Cher (point 600 ALF)		/buisson/	
Arnac-la-Poste - Haute-Vienne (point 54 – ALAL)	/bouèssou/		
Peyrat-de-Bellac - Haute-Vienne (point 66 – ALAL)	/boué'ssou/		
Dun-le-Palestel - Creuse (point 504 ALF)	/bouèsson/		
Lavaufranche - Creuse (point 601 ALF)	/bouèssou/		
Désertines- Allier (point 800 ALF)			/bouchur'/
Chantelle - Allier (point 802 ALF)	/bouinson/		
Vesse/Bellerive-sur-Allier/Vichy - Allier (point 803 ALF)	/bouinson/		
Saint-Eloy-les-Mines- Puy-de-Dôme (point 801 ALF)	/bouèssyou/		

NB : le CNRTL nous dit que *buisson* est une altération de l'ancien français *boisson* « petit bois », diminutif de *bois* sous l'influence soit de **būska* collectif pluriel du germanique **būsk-*, *būche** (...); soit de *buis** »¹¹⁴.

• **Broquar (v.) « trébucher ».**

Le verbe marchois fait écho à l'occitan *s'embroncar*, *broncar*, de même sens¹¹⁵.

En français, *broncher* pour un animal (mule, cheval, âne) c'est faire un faux-pas, par maladresse ou par fatigue ; pour une personne c'est « trébucher, vaciller, tomber ». Ce verbe était employé par Rabelais dans le sens de « tomber, s'abattre »¹¹⁶.

• **Chantiau (n.m.) : « gros pain entamé ».**

Ce substantif correspond à la forme d'oïl tirée de l'ancien français *chanteau (de pain)* attesté en 1451 lui-même issu de *chantel* « lisière, bord d'un bouclier » au XIIIe siècle¹¹⁷.

• **Chapuser (v.) : « tailler un bout de bois avec un couteau ».**

Le *Dictionnaire des régionalismes de France* signale que *chapuser* ou *chapuiser* est employé dans une grande partie de la France (parlers d'oïl, d'oc et francoprovençaux) en Haute Bretagne, dans le Maine, l'Anjou, l'Allier, comme en Franche-Comté, en Haute-Savoie et Savoie, l'Ain, en Isère, l'Aveyron (nord), la Lozère, l'Ardèche, l'Auvergne et le Limousin dans le sens de « travailler, façonner (une pièce de bois) avec un outil tranchant, souvent un couteau »¹¹⁸.

Le verbe *chapuser* est « attesté depuis 1562 chez un auteur poitevin (« c'est un joug, mon Gillot, que je dole et chapuse » J. Bereau, *Les Églogues et autres œuvres poétiques*, éd. Gautier, 23 »). En ancien français et moyen français ce verbe signifiait « charpenter ; tailler (du bois) ; fendre ; frapper ; ronger » ; en ancien occitan *capusar*, *chapusar* « tailler, sculpter ».

• **Choyar (v.) « faire tomber, coucher au sol »**

Ce verbe vient du latin *CADERE* « tomber » et trouve son équivalent en français avec *choir*.

• **Débarbailler (v.) : « nettoyer, élaguer »**

A Lourdoueix-Saint-Michel, au sud de l'Indre qui parle marchois, *ébarbar* ou *débarbar* c'est « couper ce qui déborde de la haie »¹¹⁹.

Le français *ébarber* qui signifie « couper le chevelu des végétaux ; émonder » (cf. *ébarber* de l'orge, une haie)¹²⁰.

Le verbe employé à la Celle-Dunoise appartient bien sûr à la même famille et il est possible que la fin ait subi l'attraction de *débarbouiller* « nettoyer » tandis que l'attaque du mot est constituée du préfixe *-dé* qui sert à exprimer l'éloignement, la privation, la négation, la destruction de quelque chose :

dé-	barb	-aillar
-----	------	---------

• **Donze (adj.) « docile, dressé.e, dompté.e ».**

Cet adjectif prononcé /donz'/ est aussi employé avec le même sens uniquement dans le Centre de la France, dans le Bourbonnais, le Berry, le Poitou (c'est *danze* dans les Deux-Sèvres à Chef-

¹¹⁴ <https://www.cnrtl.fr/etymologie/buisson>

¹¹⁵ http://www.a-bisto-de-nas-vavassori.fr/babaou_busoc.a.htm

¹¹⁶ <https://www.cnrtl.fr/definition/broncher>

¹¹⁷ <https://www.cnrtl.fr/etymologie/chanteau>

¹¹⁸ <https://www.drf.4h-conseil.fr/pages/D1C0076.html>

¹¹⁹ Guylaine Brun-Trigaud, *Le parler de Lourdoueix-Saint-Michel (Indre)*, 1993, p. 8

¹²⁰ <https://www.cnrtl.fr/definition/ébarber>

Boutonne)¹²¹. Il est issu du latin DOMINARE qui a donné *donte* /dont'/ « apprivoisé » en ancien français et *donde* /doundé/ en ancien provençal.

NB : dans la même famille de mot, le latin DOMINICELLA « demoiselle » a donné au XIIe siècle *donzele* « jeune fille » en ancien français et *donzel(l)a* en ancien provençal.

• **Echalier (n.m.)** « petite échelle qui permettait de franchir les haies pour entrer et sortir d'un champ où paissait un troupeau »

Le linguiste Frantz Brunet écrit que l'ancien français *eschalier* se rencontre dans plusieurs textes du moyen âge, le plus récent datant du XVIe siècle¹²². L'occitan emploie *sautador*.

- ✓ C'est un ou une *échalier* > /échéyé/ à La Celle-Dunoise, Saint-Sylvain-Bas-le-Roc (23), Bizeneuille, Saint-Bonnet-de-Four (03), Saint Jeanvrain (18), Mouhet, Prissac, Saint Marcel (36), /échéyé/ à Vijon (36), /échalé/ à Nouzerolles (23), Lourdoueix-Saint-Michel (36).

L + IER ou L + IE peuvent être prononcés /y'/ en marchois sans que cela soit systématique.

- ✓ Un *échalie* > /échalil/ à Vendat (03), Arnac-la-Poste (87), /échalyl/ à La Petite Marche (03).

La finale IER se réduit parfois à IE /i/ en marchois.

• **Épinat (n.m.)** : « arbuste d'épines noires »

Du latin SPINA « épine, arbuste ou plante épineuse ; piquant d'animaux, épine dorsale », l'*épinat* désigne quasiment la même chose en Creuse (un arbuste d'épines noires) que dans l'Allier puisqu'à Archignat, à l'Est du croissant marchois, c'est un gros pied d'épineux¹²³.

L'*épinat* c'est le nom de l'aubépine dans le Berry¹²⁴.

• **Eramissade (n.f.)** : « averse »

L'origine de ce mot interroge :

- ✓ Dans le Poitou, le verbe *ramisser* du latin RAMUS « rameau » se dit du bruit du vent à travers le feuillage (*le vent ramisse en soufflant*)¹²⁵. Peut-on imaginer que le bruit du vent a été associé à celui de la pluie ?
- ✓ A moins qu'*éramissade* n'ait un lien avec l'ancien français et ses adjectifs *esrami* « impétueux, emporté par un mouvement violent » et *enrami* « ardent », avec le substantif féminin *aramie* dont l'un des sens est « impétuosité, violence (surtout au combat) »¹²⁶. Là aussi, la violence d'une averse a-t-elle pu être associée à la violence comportementale ?

• **Gargillant (n.m.)** « églantier »

La racine *arg- préromane évoque quelque chose de piquant (cf. une épine). Elle est attestée dans toute la France, souvent dans la construction d'un nom d'arbre, d'une plante, d'un arbuste, toujours épineux¹²⁷. C'est à cette racine qu'il faut rattacher les mots marchois *gargailou*, *gagouliant*, *gargillant* et la déformation *bagouillant*. Le Thesaurus occitan indique une origine d'oïl pour *gargailou* (cf. Indre) qu'on retrouve sous la forme *gargailon* dans le Cher.

Localités du Croissant marchois	Eglantier-Eglantie Rosier sauvage Agolier-Agolie	Gargillant-Gargailou Gagouliant-Bagouliant
Charente		
Saint-Claud (point 519 ALF)		/gagoulyan/
Alloue (point 85 ALO)	/ég'lyanté/	
Vienne		
Millac/L'Isle-Jourdain (point 509 ALF)		/bagouyan/
Haute Vienne		
Arnac-la-Poste (point 54 ALAL)		/gargayan/
Fromental (point 53 ALAL)		/gargayan/
Peyrat-de-Bellac (point 66 ALAL)	/églantyl/	
Balledent (point 55 ALAL)	/églan ⁿ tyé/	
Creuse		
Anzème (point 34 ALAL)		/gargalan/
Saint-Priest-la-Feuille (point 52 ALAL)		/gargayan/
Nouzerolles (point 35 ALAL)		/gargayan/

¹²¹ FEW, volume 3, pp. 132-133

¹²² Frantz Brunet, *Dictionnaire du parler bourbonnais et des régions voisines*, 1964, p. 107

¹²³ <https://ekldata.com/GoECO4oG1E4THpWpPtlXpCMUMg/Le-patois-d-Archignat.pdf>

¹²⁴ <https://www.gilblog.fr/petit-dictionnaire-berricho/faune-et-flore-en-parler.html>

¹²⁵ Eugène Beauchet-Filleau, *Essai sur le patois poitevin ou petit glossaire de quelques-uns des mots usités dans le canton de Chef-Boutonne et les communes voisines*, 1864

¹²⁶ Walther von Wartburg, *Französisches etymologisches Wörterbuch* (FEW), volume 16, p. 236

¹²⁷ FEW, volume 25, p. 182

Saint-Sylvain-Bas-le-Roc (point 23 ALAL)	/églantyé/	
Dun-le-Palestel (point 504 ALF)	/églantyé/	
Lavaufranche (point 601 ALF)	/églanti'é/	
Indre		
Chaillac/Saint-Benoit-du-Sault (point 505 ALF)	/rozé sovaj'/	
Argenton-sur-Creuse (point 503 ALF)		/gargayou/
Prissac (point 54 ALCe)		/gargayou/
Saint-Marcel (point 49 ALCe)		/gargayou/
Cher		
Culan (point 600 ALF)	/églantyé/	
Allier		
Désertines (point 800 ALF)	/glantyé/ ou /agoyé/	
Puy-de-Dôme		
Saint-Eloy-les-Mines (point 801 ALF)	/argulyé/	

• **Gauille (n.f.) : « boue »**

Le mot crozantais est voisin de celui d'oc *gaulha* « flaque d'eau » mais avec un sens différent.

• **Galerie (n.f.) : « vent »**

Ce terme qui désigne le vent du Nord-Ouest dérive du latin HIBERNUS « hiver » vient probablement des côtes normandes de la Manche. Il s'est ensuite étendu des terres de l'Ouest jusqu'à la Gironde¹²⁸.

• **Galuriau (n.m.) : « jeune homme en mal d'amour »**

Ce mot renvoie à l'ancien français *galureau* (attesté en 1530 dans le Dictionnaire Godefroy), composé de *galer* (cf. *galant*) et de *lureau* (cf. *luron*). Ils font écho au moyen français (1330-1500) *godelureau* ou *goguelureau* « jeune galant » rattachés soit à *gauder/gaudir* « se réjouir » aux XIIIe-XVIe siècles du latin GAUDIRE de même sens (d'où les graphies *gaudelureau*, *guodelureau*), soit à *goguer* « plaisanter » au XVe siècle qui a aussi donné *goguenard* (d'où la graphie *goguelureau*)¹²⁹.

• **Hale (n.m.) : « vent »**

Le verbe *haler*, emprunté au germanique **halôn* « amener, aller chercher », est un terme de marine qui signifie « tirer, soulever avec une corde; amener à bord ». Il peut aussi désigner un vent et signifier « tourner en soufflant depuis ou vers (une certaine direction) ». Le Centre national de ressources textuelles et lexicales du CNRS cite Jules Verne et un extrait de *l'Île mystérieuse* (1874) : « *Le vent avait halé le nord ouest, et il favorisait le retour du Bonadventure* »¹³⁰.

Le mot *hale* est partagé par le marchois et les parlers d'oïl :

- ✓ En Lorraine, le *hale* désigne le vent du Nord-Ouest¹³¹.
- ✓ En Normandie, c'est un vent fort et sec ou bien l'action desséchante de ce vent. C'est un « *mot très employé à Pont-Audemer* » dans l'Eure¹³².
- ✓ Dans le Loiret (commune de Chatenoy), *hâle* s'applique aussi à un vent desséchant¹³³.
- ✓ Dans la Beauce, *mettre au hâle* c'est étendre le linge¹³⁴.
- ✓ En Touraine, le *hale* c'est le vent du nord-est qui dessèche la terre¹³⁵.

• **Jardiau (n.m.) : « petite vesce »**

En Normandie, les termes *jardiau* et *gerziau* s'appliquent à une « espèce de lentille sauvage qui croit dans les blés et infeste les sillons »¹³⁶. A Châteaudun et ses environs (Eure-et-Loir), le *jardiau* c'est une vesce sauvage qui nuit aux céréales (« *des blés envahis de jardiau* »)¹³⁷. Dans le Bourbonnais, le *jardiau* est une « *plante qui s'élève au-dessus des blés* »¹³⁸.

NB : la vesce c'est une plante dont certaines variétés sont cultivées pour le fourrage.

• **Marc (n.m.) : « branche maitresse »**

Le latin MARCUS « sorte de cep » a donné en français *marcotter*. L'ancien provençal avait *marc* « maitresse branche d'un arbre » au XIIIe siècle¹³⁹ qu'on retrouve en pays d'oc mais aussi dans le

¹²⁸ <https://www.cnrtl.fr/definition/galerie>

¹²⁹ <https://www.cnrtl.fr/etymologie/godelureau>

¹³⁰ <https://www.cnrtl.fr/definition/hale>

¹³¹ <http://gmarchal.free.fr/PatoisH1.htm>

¹³² Eugène Robin, *Dictionnaire du patois normand en usage dans le département de l'Eure*, 1882, p. 221

¹³³ Bulletin municipal N° 9, juillet 1987, <https://www.chatenoy45.fr/dico-castaneen.html>

¹³⁴ <http://moulin.chauffour.free.fr/patois/patois.htm>

¹³⁵ http://www.langue-francaise.org/delegation_loir_cher_tourangeaux.pdf

¹³⁶ Louis du Bois, *Glossaire du patois normand, augmenté des deux tiers, et publié par M. Julien Travers*, 1856

¹³⁷ F. Foiret, *Locutions dunoises* in Bulletin de la Société dunoise, archéologie, histoire, sciences et arts, tome XII, 1909

¹³⁸ Joseph-Edouard Choussy, *Le patois bourbonnais précédé d'un simple essai étymologique*, 1905, p. 95

¹³⁹ FEW, volume 6, p. 316

Croissant marchois (émis /ma/ à Fresselines et /mar'/ à Saint-Priest-la-Feuille en Creuse) comme en pays d'oïl (Berry, Poitou).

• **Ortruge (n.f.)** : « **ortie** »

Du latin URTICA « ortie », le mot marchois a conservé la consonne C placée entre deux voyelles sous la forme d'un G émis /j/ [3] (l'occitan l'a aussi conservé avec *ortiga* et un G émis /g/ [g] devant A).

Formes et prononciations marchois :

- ✓ Comme à Crozant, on observe *ortruge* /ortruj'/ à Coulonges, Pressac (Vienne), /ortruj'/ à Darnac (Haute-Vienne).
- ✓ C'est *artrouge* /artrouj'/ à Vendat (Allier), /artruj'/ à Saint-Priest-la-Feuille (Creuse), Alloue (Charente), Arnac-la-Poste, Balledent (Haute-Vienne).
- ✓ *Etrouge* /étrouj'/ à Archignat, Bizeneuille, Saint-Bonnet-de-Four, Ebreuil (Allier) et, avec la réduction de /eu/ à /u/, on prononce /étruj'/ à La Petite Marche (Allier), Nouzerolles, Anzême (Creuse) et /étruj'/ à Saint-Sylvain-Bas-le-Roc (Creuse).

• **Palene (n.f.)** : « **partie pentue et sèche d'un pré** »

Dans le domaine marchois, la *palène* c'est le versant d'un pré en pente Fresselines, ailleurs ce peut être un pré sec.

NB : dans l'Indre qui parle marchois, un pré sec c'est un *secheron* /séch'ron/ à Lourdoueix-Saint-Michel, un *pré secherin* /pré sèch'rin/ à Prissac. Dans la moitié sud de l'Allier, c'est un *pré sec* /pré sèk'/ à Bizeneuille, un *pra sec* /p^èra seu/ à La Petite Marche, un *pra chiche* /pra chich'/ à Ebreuil.

En pays d'oïl, *palène* désigne de la petite paille provenant d'herbes, surtout de graminées en Poitou, c'est une grande herbe coupante en pays gabay (Gironde), une graminée des prés qui recouvre des calcaires secs en Charente. Mais c'est surtout en pays d'oc que ce mot est répandu :

Nice *pelén* m. „pelouse“²³) Ann A Mar 18, 273, Toulouse *pelénc* „herbe feutrée, tapis des nids“, Quercy „pelouse“ Perb 12, castr. „id., herbe du pâturage“, rouerg. id. Pr, Camarès *pe l e ñ k* „champ laissé en friche et couvert d'un mauvais gazon“, lim. blim. *pelen* „gazon de pré“, périg. id. Dan 346, Cahors *pelé* „touffe de gazon“, saint. *pelin* „pelouse“. — Lagraulet *pelénc* f. „mauvaises herbes“, Cahors *peléno* „friche gazonnée“ (auch ALF Suppl 93), Puiss. „gazon“, Quercy „brome des prés“ M, Muss. *paleno*²⁴) Chast 168, Excid. id. Lal 70, saint. FEW, volume 8, p. 513

• **Pet-de-chin (n.m.)** : « **vesse-de-loup** »

La vesse-de-loup est aussi appelée *pet-de-loup* au Canada ce qui correspond à la traduction du nom scientifique de ce champignon qui vient du grec, le *lycoperdon*. Le marchois a remplacé le loup par le chien, le *chin* à La Celle-Dunoise.

NB : une vesse c'est un pet malodorant émis sans bruit.

• **Piementaise (n.f.)** : « **pioche** »

On l'appelle « la pioche montoise » dans le Morvan et elle « *tient son nom des ouvriers italiens originaires du Piémont venus travailler en France sur les chemins de fer au XIXème siècle* »¹⁴⁰. Ces ouvriers venus du nord-ouest de l'Italie ont aussi donné *piémontoir*, substantif masculin de même sens à savoir « pioche dont une extrémité se termine par une partie tranchante au lieu d'une pointe »¹⁴¹.

• **Sarpillar (v.)** : « **couper difficilement** »

En saintongeais, le verbe *sarpillar* est un synonyme de *charpiller* « mettre en charpie » tandis qu'*écharpiller* c'est « charpir menu ; tirer brin à brin »¹⁴². Le Centre national de ressources textuelles et lexicales du CNRS indique que *charpir*, qualifié de « vieux mot » depuis 1690, c'est « tailler, charpenter » en 1530 et ensuite « mettre en menus morceaux (« charpir la laine ») »¹⁴³. Le verbe saintongeais et le verbe marchois ont connu le même traitement avec un S initial au lieu de CH. A La Celle-Dunoise, couper avec difficulté a été associé au fait de mettre le bois en charpie au lieu de le couper proprement.

¹⁴⁰ <https://www.patrimoinedumorvan.org/objets-du-patrimoine/pioche-montoise-serie-de-5-1>

¹⁴¹ <https://www.cnrtl.fr/definition/piemontoir>

¹⁴² Pierre Abraham Jonain, *Dictionnaire du patois saintongeais*, 1869, p. 107

¹⁴³ <https://www.cnrtl.fr/definition/charpir>